

PROJET SOCIAL 2019 | 2022



Démarche de renouvellement menée au cours de la sajson 2018 - 2019



1 INSCRIE	PTION TERRITORIALE ET HISTORIQUE	P5
1.1 PA	VILLONS-SOUS-BOIS, UNE VILLE EN TRANSFORMATION	P5
1.1.1 1.1.2 1.1.3	Données administratives Histoire Dimension géographique	p5 p5 p7
1.2 Ľ	APJC, UN ESPACE SOCIAL COMMUN	p17
1.2.1 1.2.2 1.2.3 1.2.4 1.2.5	Son histoire Son actualité Les actrices et les acteurs La transformation de la gouvernance La demarche de renouvellement du projet social	p17 p18 p21 p23 p24
2 EVALUA	ATION	p28
2.1 2.2	La démarche d'évaluation Analyse de la situation du centre au regard	p28
2.3 2.4	des quatre missions du centre social La méthodologie Les résultats	p30 p31 p32
3 DIAGNO	STIC PARTAGÉ	p36
4 LE WEE	K-END DE REFLEXION DE L'APJC	p42
	T D'ANIMATION GLOBALE prioritaires et les actions	p44
	D'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE prioritaires et les actions	p56
7 ARBRE	À PROJETS	p68
CONCLU	JSION	p71
Annexes		p72

Ce dossier vous présente une synthèse du travail mené ces derniers mois par l'ensemble des acteurs et actrices de l'APJC autour du renouvellement de son Projet social.

Y ont contribué à la fois des habitant.e.s des Pavillons-sous-Bois, des bénéficiaires des services d'accompagnement accessibles auprès du Centre social, des bénévoles et des pratiquant.e.s d'activités culturelles ou de loisir, des partenaires associatifs et institutionnels du territoire ainsi que, naturellement, les adhérent.e.s, administrateur.trice.s et professionnel. le.s de l'association. Ce travail commun a offert à tou.te.s l'opportunité de participer à des temps d'échange instructifs et productifs au sujet du Centre social et de ses actions, mais également de partager des moments de rencontre inhabituels et inattendus, de tisser de nouveaux liens et d'ouvrir des horizons communs.

La dimension de Centre social a une place significative dans l'histoire et le développement de l'association. C'est en 2008, sous la direction de Franck Esvan-Gautier, que l'APJC obtient pour la première fois l'agrément Centre social de la Caisse d'Allocations Familiales après une année de préfiguration. Cet agrément est alors le fruit de l'important travail mené par le directeur depuis sa prise de poste en 2003. Un travail de fond, destiné à faire évoluer la structure afin de l'ouvrir à l'ensemble des habitant.e.s. En effet, après quatre décennies d'existence, l'association avait fini par se replier sur un entre soi. Or le travail de préfigurations pour l'agrément de la CAF, dans sa nature même, permet d'interroger les fonctionnements qui se sont naturalisés au fil du temps. En effet, basé sur le référentiel « Animation de la Vie Sociale », cet agrément explicite les finalités du Centre Social qui poursuit deux missions générales:

- « Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale » ;
- « Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitant.e.s d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets ».

Ilformalise également <u>5 missions complémentaires</u>, orientées sur l'accompagnement inconditionnel de tout.e.s les habitant.e.s :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute ;
- Assurer une attention aux familles et groupes fragilisés ;
- Développer des actions d'interventions sociale adaptées au territoire ;
- Développer la participation et la prise de responsabilité ;
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnel.le.s et acteur. rice.s impliqués.

Ainsi, conformément à sa vocation, l'agrément Centre social a été un outil au service d'un projet associatif renouvelé visant à faire de l'APJC un lieu d'animation de la vie sociale et d'accompagnement des familles à Pavillons-sous-Bois. L'affiliation à la Fédération Départementale des Centres Sociaux du 93 a constitué une étape de cette refondation de l'identité de l'APJC en cohérence avec ses statuts et ses valeurs fondatrices.

INSCRIPTION TERRITORIALE ET HISTORIQUE

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS, UNE VILLE EN TRANSFORMATION

Données administratives

La ville des Pavillons-sous-Bois est située au cœur du département de la Seine-Saint-Denis en région Île-de-France. Elle appartient à l'arrondissement du Raincy et, depuis 2014, au canton de Bondy. C'est une commune « jeune » puisque sa création date de 1905. Dès lors, les habitant.e.s des Pavillons-sous-Bois se sont nommés les pavillonnais et pavillonnaises. Depuis 2016, la ville fait partie de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Grand Paris-Grand Est. Ce dernier regroupe 14 communes et leurs maires en constituent l'exécutif. L'EPT s'étend sur 72 km2, il compte 389 000 habitant.e.s. Il a désormais d'importantes compétences : eau et assainissement, collecte des déchets, développement économique, habitat et renouvellement urbain...

1.1.2

Histoires

Au 17ème siècle, on trouvait en lieu et place de l'actuelle ville des Pavillons-sous-Bois une zone marécageuse de l'immense forêt de Bondy. Si l'on en croit les récits, ce furent d'abord les brigands de grands chemins à en prendre possession, traçant un chemin qui serpentait jusqu'à une clairière située à l'emplacement actuel de La Basoche. Plus tard, à partir de l'embranchement de « la Fourche », on suivait un sentier cavalier très humide qui s'enfonçait dans le domaine du manoir du Raincy, construit sur les hauteurs du plateau.

L'ensemble devient plus tard la propriété d'un riche surintendant des finances qui y construit un château somptueux et aménagea des jardins. Au 18ème, le domaine rejoint le patrimoine de la famille d'Orléans. C'est alors que sont construits les deux Pavillons de Garde. En bordure de l'antique chemin de Paris à Meaux (correspondant à l'actuelle Route Nationale 3), ils avaient vocation à marquer l'entrée de la majestueuse allée menant au château. Ce dernier traversera ensuite la Révolution et l'Empire, objet de convoitise puis abandonné et finalement détruit. Le domaine fut disloqué, l'allée centrale devenant une voie publique, et les terrains furent vendus, tout comme les Pavillons de Garde.

Née en 1905 de la partition de la commune de Bondy, dont elle constituait l'un des faubourgs, la ville doit son nom à ces deux Pavillons de Garde longtemps délaissés qui ont incroyablement échappé aux aménagements immobiliers. Leur architecture témoigne du XVIIIe siècle et évoque celle de l'ancien château, aujourd'hui détruit. Ils font désormais figure de symboles de l'entrée des Pavillons-sous-Bois. Cette dernière est encore parfois surnommée «la ville sans rues» car hormis quelques avenues et boulevards, presque toutes les voies publiques répondent au nom d'allées autour de la Place de la Basoche, son plus ancien quartier.

Dès le commencement du 20ème siècle, les terrains bon marché attirent les industriels investisseurs. La succession d'établissements industriels et d'usines au nord de la commune va progressivement poser des problèmes de salubrité jusqu'à l'identification plus récente d'une importante pollution des sols. Dans les années 30, la construction du pont Montyon (aujourd'hui pont de l'Europe) sur le canal de l'Ourcq, ainsi que la rénovation du pont de La Forêt, vont permettre la réalisation d'une zone industrielle au nord du Canal. Dès

lors, artisans et ouvriers s'installent. Dans les années 60, l'accroissement progressif de la population entraîne la création de nombreux nouveaux équipements, notamment scolaires et sportifs. Le nouvel Hôtel-de-Ville sort de terre en 1967, en lieu et place de fête foraine saisonnière de la ville. Le nouveau bâtiment a également vocation à accueillir le Conservatoire municipal – puis, plus tard, l'Espace des Arts - ainsi que la toute jeune Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture, l'APJC.

Cependant, le secteur d'habitat locatif social que représentent les ensembles de la Poudrette et Sainte-Anne – « cités de transit » bâties au début des années 1970 - souffriront longtemps d'une absence de commerces et d'un défaut d'équipements. De plus, ces habitations ayant été construites sur l'ancien périmètre d'un dépôt contrôlé d'ordures, une importante pollution des sols sera par la suite identifiée. En 2006, les terrains en question seront reconnus impropres à l'habitat.

Ces deux ensembles très enclavés représentaient 50% des résidences principales situées au nord du Canal. Le quartier de la Poudrette était situé entre les axes routiers, l'enceinte des activités industrielles et les grillages de l'Ecole Louis Michel. Quant au quartier Sainte-Anne, dont une partie se trouvait sur le territoire aulnaisien, il jouxtait la zone d'activités économiques des Pavillons-sous-Bois et était accessible seulement par un cheminement piétonnier longeant le dépôt de la RATP. En effet, l'accès automobile ne pouvait se faire que du côté d'Aulnay-sous-Bois.

Les caractéristiques sociales et économiques des personnes et des familles logées dans ces deux ensembles d'habitat social étaient marquées par de très faibles revenus, un important taux de chômage, la plus forte proportion de bénéficiaires de minimas sociaux ainsi que de dossiers de surendettement, un nombre important de familles monoparentales et un fort taux de sur-occupation des logements.

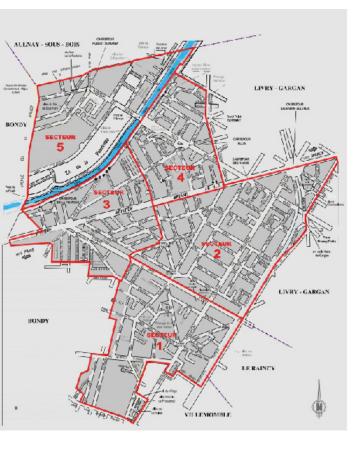
L'ensemble de ces éléments, notamment l'état avéré de pollution des sols, ont amené la Municipalité à s'orienter vers une option radicale de reconversion des sites. Entamé en 2010, le Plan de Renouvellement Urbain (PRU) a consisté à démolir la totalité des 179 logements y compris les 44 situés sur la ville d'Aulnay et à tous les reconstruire sur le territoire des Pavillons-sous-Bois mais hors du périmètre pollué.

Ce PRU a vu naître un nouveau quartier sur les bords du Canal regroupant des logements locatifs et en accession à la propriété ainsi que des équipements publics et le centre commercial « Les berges de l'Ourcq ». Inauguré depuis peu, ce dernier accueille une grande surface ainsi qu'un ensemble de boutiques, dont toutes n'ont pas encore trouvé preneur, leur valeur locative étant semble-t-il élevée.

La Municipalité envisage encore d'importants chantiers avant la fin de la mandature afin d'élever le pourcentage de logements sociaux de la commune (850 nouveaux logements pour 2025 dans le secteur Jean Jaurès) et d'augmenter la capacité d'accueil périscolaire avec un nouveau Centre de Loisir élémentaire.

Le Canal, ainsi que - bien que dans une moindre mesure - la RN3, constituent encore aujourd'hui des coupures dans le tissu urbain. Elles agissent tels des empêchements concrets et symboliques de la mobilité qui ont accentué au fil de l'histoire pavillonnaise, la dimension d'enclavement voire d'assignation des quartiers situés au nord du Canal. Malgré les transformations à l'œuvre, la prise en compte de cette histoire locale et des représentations qu'elle a construites pour nombre d'habitant.e.s de la ville est l'une des clés de compréhension des enjeux de cohésion sociale de ce territoire.

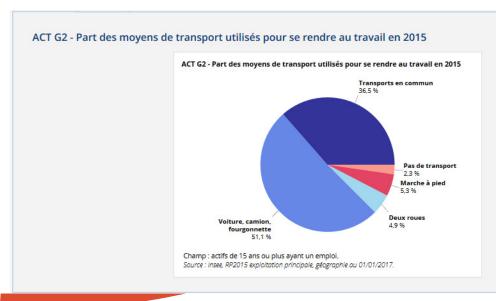
Géographie



La superficie des Pavillons-sous-Bois est de 2.92 km². Les villes limitrophes sont Aulnay-sous-Bois, Bondy, Le Raincy, Livry-Gargan et Villemomble. Le territoire de la commune est traversé au nord par le Canal de l'Ourcq suivant un axe nord-est/ouest. L'avenue Aristide Briand (Route Nationale 3) redouble la coupure urbaine qu'il constitue. En découle une relative partition du territoire communal d'est en ouest, dont on a vu qu'elle joue un rôle dans les représentations que les pavillonnais.e.s ont pu construire au fil de leur histoire. Ces éléments morphologiques matérialisent encore aujourd'hui une double frontière qui est agissante dans les rapports sociaux et la cohésion urbaine du territoire.

Les Pavillons-sous-Bois disposent d'une desserte routière étendue. La RN3, déjà citée, en constitue l'axe structurant, reliant directement Paris à une dizaine de kilomètres. S'y ajoute un réseau de routes départementales couvrant le territoire dans son ensemble (Route Départementale 117, avenue Jean Jaurès, RD78, allée Montyon, RD10E, allée Franklin et avenue du Président Wilson). La ville est également proche de l'A86 et de la A3 qui relient les grands pôles urbains régionaux tels que Bobigny.

Le maillage routier est complété par un service de transports collectifs. Il est assuré par la ligne 4 du Tramway Bondy-Aulnay qui relie les RER E ou B ainsi que le réseau SNCF. La ville est également desservie par 8 lignes de bus RATP. Enfin, une navette municipale en parcourt les quartiers toutes les 50 minutes. Il faut noter que le recours au véhicule personnel reste encore très important au regard des transports collectifs ou des circulations douces. Il représente notamment 51.1% des moyens de transports utilisés pour se rendre au travail. Sur le territoire communal les pistes cyclables sont concentrées au niveau des berges du Canal de l'Ourcq et du parcours du T4.



Aujourd'hui, la ville est semée de nombreux travaux qui compliquent la vie quotidienne et la circulation des habitant.e.s. En effet, aux chantiers du bâtiment s'ajoutent ceux liés à la voirie et à la modernisation des réseaux d'eau et de gaz. La ville connait également d'importantes interventions liées à l'installation de la fibre optique. Enfin, l'amélioration tant espérée des infrastructures de transport (T4, T-zen) si elle provoque d'importantes nuisances (chantiers, interruption fréquente des lignes) n'a pas encore porté ses fruits. Les habitant.e.s, comme les élus, sont aujourd'hui extrêmement sensibles à cette question qui empoisonne leur quotidien. Elle est fréquemment évoquée parmi les éléments qui nourrissent le sentiment que la transformation à l'œuvre du territoire correspondrait à une dégradation des conditions de vie des habitant.e.s. Une démarche d'information régulière des habitant.e.s - voire une instance de suivi de l'évolution des projets de la part des citoyen.ne.s - pourrait être de nature à permettre des aménagements afin que la situation soit vécue plus sereinement.

Morphologie



Le tissu urbain des Pavillons-sous-Bois s'organise <u>en trois grands ensembles :</u> Le tissu essentiellement pavillonnaire au sud de l'avenue Aristide Briand reçoit également une grande part des équipements publics et les commerces de proximité, il se subdivise en deux parties :

L'ouest de cette zone correspond aux IRIS Emile Zola, Stade et Casanova. Elle est essentiellement résidentielle. Le bâti y est plutôt ancien (début du 20e siècle) et de type bourgeois (grandes maisons en meulière, jardins voire parcs). Il comporte également des pavillons plus récents ainsi qu'une part d'immeubles de logement collectif dont on a le sentiment que leur emprise est en augmentation. Cette partie de la ville comporte de plusieurs établissements scolaires (les écoles maternelles et élémentaires Fisher et Brossolette, le collège Éric Tabarly) ainsi que le Stade Léo Lagrange. Aux alentours de ces écoles se trouvent des rues plus animées, avec de nombreux commerces de proximité.

Un tissu mixte composé d'habitat individuel et collectif accueillant des équipements publics et des activités économiques de proximité se situe à l'est. Il correspond aux IRIS

Franklin, Président Wilson et Victor Hugo. Cette dernière avenue, plutôt bruyante, accueille énormément de commerces et le principal marché de la ville. Elle connait un trafic automobile intense et parfois chaotique. Les immeubles collectifs sont prépondérants dans le secteur longeant le tracé du T4. En revanche, le vieux centre avec la place de la Basoche a un aspect presque villageois.



Enfin, un tissu hétérogène compose la zone au nord du Canal qui a été profondément transformée au cours des dernières années. En effet, elle a fait l'objet du PRU piloté par la Municipalité et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) dont il a déjà été question. Il s'agit des IRIS Poudrette, Sainte-Anne, Calmanovic et ZI Canal. La zone est délimitée par la Route Nationale 3,

voie extrêmement fréquentée avec des commerces nombreux. Un effort progressif a été consenti par la Municipalité en termes d'équipements. Ainsi, après les deux établissements scolaires historiques, cette partie de la ville a été dotée il y a une quinzaine d'années d'une Maison des Services Publics ainsi que des locaux de la Police Municipale. Elle dispose désormais également de deux gymnases (Jean Macé et Lino Ventura) comprenant un Dojo, de la péniche du Chat qui Pêche (équipement municipal initialement à vocation culturelle), ainsi que d'un établissement scolaire récent, le Collège Anatole France. Lors de sa construction, une passerelle a été créé, facilitant l'accès piétonnier à ce secteur depuis les autres quartiers. La dimension résidentielle mêle pavillons des années 60 à 80 à des immeubles collectifs. Les ensembles de la Poudrette et Sainte-Anne ont été démolis et un nouveau quartier a vu le jour qui comprend une zone résidentielle mixte de copropriétés et logements sociaux. Le centre commercial « Les berges du Canal » a été inauguré depuis peu. Il faut noter que le Canal dont les berges ont fait l'objet d'un aménagement ambitieux constitue le principal espace de promenade et de détente en plein air de la ville.

Équipement

Les structures petite enfance	 - 2 Multi-accueils; - 1 Crèche municipale; - 1 Crèche départementale; - 1 Crèche supplémentaire sera prochainement achevée; - 1 Relais Assistantes Maternelles (RAM); - 2 LAEP dont un associatif (APJC).
Les établissements scolaires	 5 Ecoles maternelles; 1 Ecole maternelle privée confessionnelle; 5 Ecoles élémentaires; 1 Ecole primaire d'application; 1 Ecole élémentaire privée confessionnelle; 2 Collèges; 1 Collège privé confessionnel; 1 Lycée général et professionnel; 1 Lycée général privé confessionnel; 1 classe préparatoire aux grandes écoles de commerce privée.

Les accueils de loisir (ALSH)	 - 6 accueils maternels dont un associatif (APJC); - 6 accueils élémentaires dont un associatif (APJC); - 2 accueils adolescents dont un associatif (APJC).
Les équipements culturels	 - la Bibliothèque municipale ; - le Conservatoire municipal H. Berlioz ; - L'Espace des Arts – CECAS ; - L'APJC.
Les équipements sportifs	 - Le stade Léo Lagrange (stade de l'est); - Le gymnase Jean Macé; - Le gymnase Lino Ventura; - Le dojo.
L'accompagnement social	 - Le CCAS; - La Maison des services publics Claude Erignac; - La Maison de l'emploi et la Mission locale; - La Maison de l'insertion; - Le service social de polyvalence départemental; - La résidence sociale.

Population

POP TO - Population par grandes tranches d'âges

	2015	%	2010	56
Ensemble	23 356	100.0	21 746	100.0
0 à 14 ans	5 242	22.4	4 555	20.9
15 à 29 ans	4 600	19.7	4 538	20.9
30 à 44 ans	5 328	22,8	4 919	22,6
45 à 59 ans	4 144	17,7	3 964	18,2
60 à 74 ans	2 535	10,9	2 174	10,0
75 ans ou plus	1 508	6,5	1 505	7,3

Sources: Insee. RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales.

Les Pavillons-sous-Bois comptent 23 836 habitants selon les données des populations légales millésimées 2016 de l'INSEE entrées en vigueur le 1er janvier dernier.

On note que l'augmentation régulière de sa population depuis 1982 s'accélère nettement depuis le début des années 2000. En effet, si elle a augmenté de 1 235 habitants entre 1982 et 1999, ce sont depuis lors 5 416 habitants supplémentaires qui sont venus grossir ses rangs sur un laps de temps équivalent. Sa densité moyenne est donc passée de 5885.3 habitant.e.s au km2 en 1982 à 7998.6 pour la période actuelle (source INSEE 2015). Cela représente une augmentation de plus de 35% de la densité urbaine dont on peut supposer qu'elle constitue un véritable enjeu d'adaptation pour le territoire urbain et le tissu social des Pavillons-sous-Bois.

Au regard des moyennes nationales, cette population se caractérise par sa jeunesse, à l'instar de celle du département de la Seine-Saint-Denis. En effet, 64.9% des habitant.e.s de la commune ont moins de 44 ans contre 53.9% pour la moyenne nationale. En revanche, la part des plus de 60 ans (17.4%) est inférieure de près de 10% à la moyenne nationale

POP T1 - Population

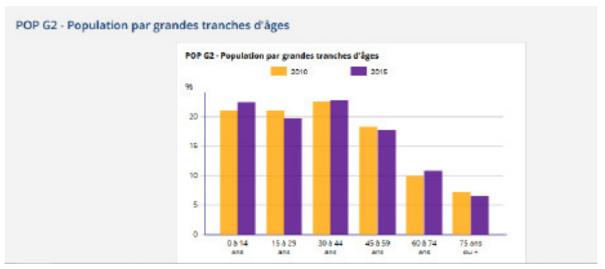
	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2010	2015
Population	19 084	18 638	17 185	17 375	18 420	21 746	23 356
Densité moyenne (hab/km²)	6 535,6	6 382,9	5 885,3	5 950,3	6 308,2	7 447,3	7 998,6

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2017.

Sources: Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2010 et RP2015 exploitations principales.

(26.2%). En outre, la part des 0/14 ans est celle qui augmente de la manière la plus significative entre 2010 et 2015 (+1.5%) (source INSEE 2015). Nous verrons plus loin que cette réalité semble largement omise dans les représentations que les habitant.e.s construisent de leur commune.



Dans la population, la part de l'immigration est inférieure à 20% et donc à la moyenne départementale (29%) mais largement plus élevée que les niveaux régionaux. Une part importante des pavillonnais.e.s originaires du Maghreb, d'Afrique sub-saharienne ou d'Asie, ont longtemps été logés au nord de la commune, notamment dans les deux cités de transit construites dans les 70 qui ont depuis fait l'objet du PRU.

Le caractère majoritairement familial de la composition des ménages pavillonnais mérite d'être souligné tant cela les distingue au regard des moyennes nationales. En effet, la part des ménages d'une seule personne est ici inférieure à la moyenne (29.6 contre 35.3%) et celle-ci décroit contrairement à la tendance nationale. Les ménages composés de familles avec enfants (couples ou monoparentales) constituent en revanche une part largement supérieure à la moyenne nationale (46.3 contre 34.4%). De plus, le nombre de ces ménages a augmenté de manière significative sur les 5 dernières années observées (2010/2015) avec 388 unités de plus, qui représentent une population de 1 648 habitant.e.s. Soulignons que les familles monoparentales représentent 17.3% de l'ensemble des familles pavillonnaises, constituant une part supérieure à la moyenne nationale (15.6%) et très majoritairement féminine (14.2%). Toutes familles confondues, la part de celles ayant 1 ou 2 enfants est de 50.8%, dépassant de 8.6% les valeurs nationales (sources INSEE 2015). Voilà autant d'indicateurs plaidant pour un renforcement des actions en direction des familles, des enfants et des jeunes.

FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages				Population des ménages		
	2015	96	2010	%	2015	2010	
Ensemble	9 172	100.0	8 895	100.0	23 099	21 494	
Ménages d'une personne	2 714	29,6	2 735	30,8	2 714	2 735	
Hommes seuls	1 178	12.8	1 097	12.3	1 178	1 097	
Femmes seules	1 535	16,7	1 638	18,4	1 535	1 638	
Autres ménages sans famille	307	3,3	242	2,7	726	555	
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	6 151	67,1	5 917	66,5	19 659	18 203	
Un couple sans enfant	1 903	20,7	2 056	23,1	4 061	4 253	
Un couple avec enfant(s)	3 205	34,9	2 833	31,9	12 717	11 185	
Une famille monoparentale	1 044	11,4	1 028	11,6	2 881	2 765	

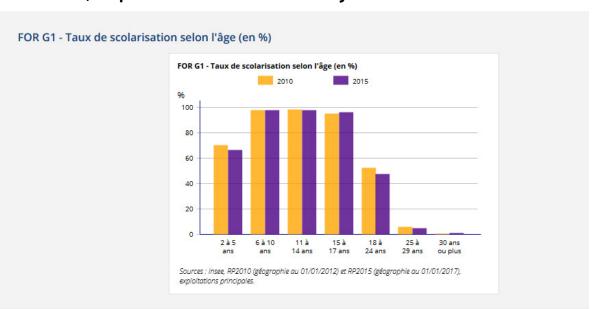
Sources: Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations complémentaires.

FAM T4 - Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	2015	%	2010	%
Ensemble	6 278	100,0	5 987	100,0
Aucun enfant	2 376	37,8	2 439	40,7
1 enfant	1 705	27,2	1 575	26,3
2 enfants	1 484	23,6	1 366	22,8
3 enfants	519	8,3	446	7,5
4 enfants ou plus	194	3,1	161	2,7

Sources: Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations complémentaires.

Formation, emploi et ressources des ménages



Il faut relever que la proportion de pavillonnais.e.s qui ont au plus un BEPC ou un CAP/BEP, voire aucun diplôme, est de 51.2%. Cela constitue une moyenne importante au regard des valeurs nationales bien qu'inférieure au niveau départemental de 57.6%. En revanche, le taux actuel de scolarisation des 18 à 24 ans reste étonnamment bas (47.4% contre 52.6 pour l'ensemble de la Seine-Saint-Denis), ce qui fait craindre que le niveau de scolarisation - et donc de qualification - de la population ne progresse guère. Cela constitue un indicateur qui doit interroger.

Les catégories socio-professionnelles les plus représentées aux Pavillons-sous-Bois sont les employés et les professions intermédiaires, respectivement 20.2 et 17.6% de la population de plus de 15 ans. On note cependant que la part des ouvriers dans les personnes de référence des ménages est importante (17.5%). Cette situation peut être rapportée au fait que la part des emplois ouvriers reste prépondérante au niveau du bassin d'emploi de la commune et en représente près du tiers (31%). Une valeur élevée au regard des moyennes dionysiennes et françaises. Les créations d'entreprises ainsi que le nombre d'emplois dans la zone sont en augmentation. Cependant, la part d'actifs qui à la fois résident et travaillant sur la commune est faible (16%) au regard des moyennes départementales et nationales (respectivement 21.3 et 35%). On peut en déduire que le temps dévolu aux trajets domicile-travail est important dans la vie quotidienne d'une part conséquente des habitant.e.s.

POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2015	%	2010	%
Ensemble	18 121	100,0	17 190	100,0
Agriculteurs exploitants	0	0,0	0	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	690	3,8	672	3,9
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 804	10,0	1 623	9,4
Professions intermédiaires	3 186	17,6	3 053	17,8
Employés	3 661	20,2	3 465	20,2
Ouvriers	2 165	11,9	2 079	12,1
Retraités	3 467	19,1	3 477	20,2
Autres personnes sans activité professionnelle	3 149	17,4	2 821	16,4

Sources: Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations complémentaires.

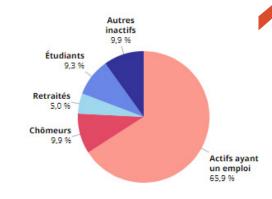
La part de salarié.e.s relevant d'un temps partiel, bien qu'inférieure au niveau départemental, est - comme partout en France - très largement féminine avec 17.8% sur 26.3%. Les revenus des pavillonnaises se distinguent par un écart de salaire net horaire par rapport aux hommes élevé (10%) au regard des chiffres de la Seine-Saint-Denis (6%) mais inférieur au niveau national (15%).

Le taux d'emploi de 65.9% est très largement supérieur aux moyennes du département (+12%) pour un taux de chômage au sens du recensement à 13.1%. La part de demandeurs d'emploi dans la population de 15 à 64 ans est de ce fait inférieure au niveau

départemental et même national (9.9%). La médiane du revenu disponible par unité de consommation de 20 341 euros est supérieure à la moyenne du département (16 762 euros). Il en va logiquement de même pour la part des ménages fiscaux imposés qui est de 60.8 contre 50.5% pour l'ensemble du département.

Cependant, le taux de pauvreté des référents fiscaux reste très supérieur au niveau national avec près de 20% contre 14.9%.

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2015



Source: Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017.

EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

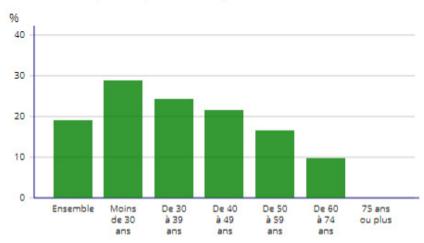
	2015	2010
Nombre de chômeurs	1 508	1 176
Taux de chômage en %	13,1	10,7
Taux de chômage des hommes en %	12,0	10,1
Taux de chômage des femmes en %	14,1	11,3
Part des femmes parmi les chômeurs en %	52,6	51,6

Sources: Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales.

Deux indicateurs sont particulièrement notables :

Un taux de pauvreté particulièrement élevé chez les moins de 30 ans (29%) qui approche le niveau départemental (31%). Ainsi qu'un taux de pauvreté trois fois plus important chez les locataires au regard des ménages propriétaires (source INSEE 2015).

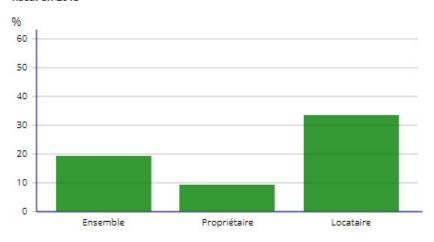
REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2015



Champ: ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source: Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2016.

REV G2 - Taux de pauvreté par statut d'occupation du logement du référent fiscal en 2015



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris. Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2016.

Habitat

Le nombre de logements existants sur la commune est de 10 049. Là encore, on observe que l'augmentation est près de deux fois plus significative sur les 20 dernières années (+1 586) que sur les vingt années antérieures (+842) (sources INSEE 2015).

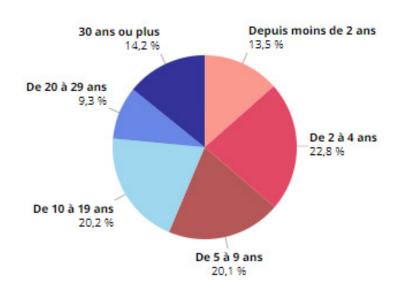
Ces logements se composent essentiellement de résidences principales. On relève toutefois qu'environ 8% de ces logements sont aujourd'hui vacants. Les habitant.e.s des Pavillonssous-Bois sont propriétaires à 57.3%, la part de locataires étant de 41.1% dont 9.5% qui bénéficient d'un logement social. Cette différence de statut d'occupation a des effets sur la durée de résidence des habitant.e.s puisqu'on constate une ancienneté d'emménagement plus de deux fois supérieure pour les propriétaires (17.7 années) que pour les locataires (7.1 années).

LOG TZ	Résidences	s principales se	Ion le statut d	d'occupation.
LUG I/-	residence	s principales se	ion le Statut i	J OCCUDATION

	2015					2010	
	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)	Nombre	96	
Ensemble	9 172	100,0	23 099	13,3	8 895	100,0	
Propriétaire	5 258	57,3	13 471	17,7	5 431	61,1	
Locataire	3 771	41,1	9 288	7,1	3 257	36,6	
dont d'un logement HLM loué vide	867	9,5	2 364	12,4	545	6,1	
Logé gratuitement	144	1,6	339	12,5	207	2,3	

Si moins de 10% des habitant.e.s occupaient un autre logement au cours de l'annéeprécédente, il est notable que plus des deux tiers de ces derniers résidaient alors sur une autre commune, c'est-à-dire 1700 habitant.e.s (source INSEE 2015). Finalement aujourd'hui, la part des pavillonnais.e.s résidant sur la commune depuis plus de 10 ans est sensiblement la même que la part de celles et ceux qui se sont installé.e.s depuis lors. Cela met à mal l'interprétation recueillie chez une partie des habitant.e.s selon laquelle on assisterait à l'établissement d'une tension entre de prétendus « anciens » et de supposés « nouveaux ».

LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2015



Source : Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017.

Sur cette question de l'habitat, le diagnostic permet de pointer un phénomène à l'œuvre de découpe des logements individuels de type pavillonnaire. Ce phénomène vise à permettre aux propriétaires malintentionnés de multiplier le nombre de baux consentis et en conséquence le revenu de leurs locations, notamment par la captation des aides consenties aux allocataires de la CAF. Cette dérive est confirmée par les services municipaux et les élus, ainsi que par Mme le Maire. La Ville a réagi à ce phénomène par l'instauration d'un « Permis de louer », à l'instar d'autres communes du département telles que Sevran.

Depuis deux ans, le Club 18/25 de l'APJC a initié des distributions de repas pour les personnes en situation d'itinérance sur le territoire des Pavillons-sous-Bois et de ses environs directs. Le bilan de cette action, a permis d'estimer leur nombre à minima à 200 personnes sur le secteur couvert par ces maraudes. Un chiffre bien plus élevé que celui des estimations prises en compte jusque-là et qui s'est avéré instructif pour les services de la Ville eux-mêmes.

Données sociales de la Caisse d'Allocations Familiales

En qualité de Centre social agréé, la CAF nous accorde un accès aux données chiffrées issues de ses fichiers d'allocataires. Ces données nous fournissent des indicateurs qui sont autant d'éléments d'information utiles sur la situation sociale et économique de nombreux foyers de la ville et plus particulièrement de notre zone d'influence.

Le secteur du Centre social compte 2 681 allocataires pour 7 810 personnes couvertes.

REV T2 - Décomposition des revenus disponibles sur l'année 2015

	part en %
Ensemble	100,0
Revenus d'activité	82,0
dont salaires et traitements hors chômoge	75,4
dont indemnités de chômage	3,6
dont revenus des activités non saloriées	3,0
Pensions, retraites et rentes	21,7
Revenus du patrimoine et autres revenus	7,9
Ensemble des prestations sociales	6,0
dont prestations familiales	2,7
dont minima sociaux	1,7
dont prestations logement	1,5
Impôts	-17,6

Champ: ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source: Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2016.

Deux tiers de ces allocataires (1 333) sont des couples avec enfants et 20% des familles monoparentales. Pourtant seuls 1 233 bénéficient des allocations familiales ce qui fait craindre des cas de non recours aux prestations.

Les allocataires disposant de bas revenus sont au nombre de 1 144 sur la zone. Parmi ces personnes, 1/3 est isolée, 1/3 est une famille des enfants et 1/3 est une famille

monoparentale. On compte également 494 allocataires du RSA dont la moitié sont des familles (1 052 personnes couvertes).

La part des familles pavillonnaises allocataires dites à bas revenus est de 35.6%. Ce chiffre monte à 49.5% pour les familles de plus de 4 enfants et à 56.8% pour les familles monoparentales. Cela confirme nos observations comme les informations que nous recueillons auprès des habitant.e.s, adhérent.e.s et partenaires (bailleurs sociaux, CCAS, Service social départemental, Maisons de l'Emploi et de l'Insertion...) qui tendent à montrer que les besoins d'accompagnement des familles s'intensifient à l'échelle de la commune ainsi que dans la zone d'influence du Centre social. En effet, sur ce seul secteur, le nombre de familles potentiellement bénéficiaires de l'Action sociale est de 1 830. La situation des personnes isolées doit également être soulignée. Près de 400 allocataires à bas revenus sont identifiés comme isolé.e.s et 11.5% des allocataires du RSA perçoit la majoration isolement, soit environ 55 personnes sur le secteur.

L'APJC, UN ESPACE SOCIAL COMMUN

Son histoire

L'association est désormais riche de 52 ans d'histoire. C'est en effet en 1967, à l'issue d'un référendum communal promu par l'alors Conseiller municipal Bernard Dartus sur les besoins de la population, que l'APJC va voir le jour.

EXTRAIT DES STATUTS ORIGINAUX

« Les valeurs fondatrices de l'Association servent à promouvoir la participation citoyenne des pavillonnais dans le cadre de la Maison des Loisirs et de la Culture, en dehors de toute considération ethnique, politique, sociale, philosophique, religieuse, de sexe et d'âge (...). (...) Les buts et moyens de l'Association sont les suivants :

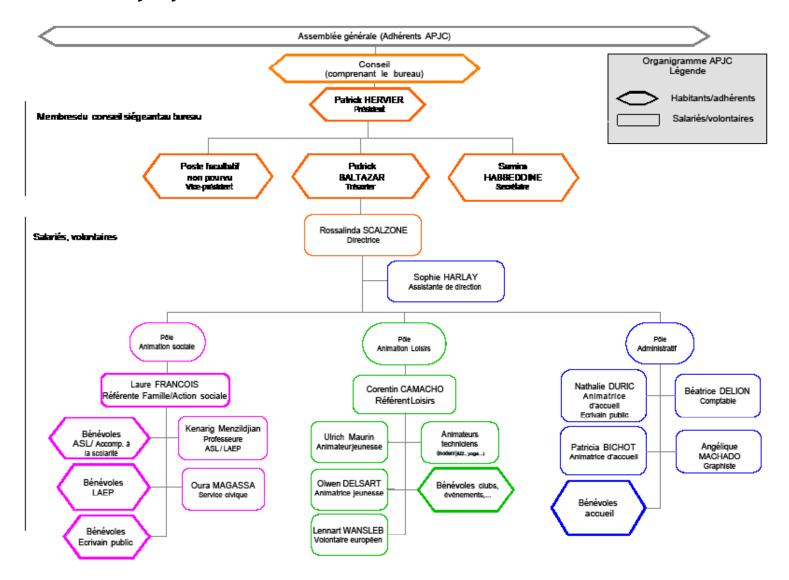
- Aider à la promotion sociale et civique des adhérents en leur accordant les moyens d'organiser leurs activités et leurs loisirs sous toutes leurs formes, notamment : les arts, la culture, les voyages, les échanges internationaux, l'entraide, le sport, les séjours, les week-ends et les vacances, etc.
- Développer des actions dans le domaine social à travers diverses actions, notamment le développement du lien social dans et entre les quartiers de la ville, l'insertion/l'intégration des publics en difficulté, etc.
- Assurer l'encadrement et l'organisation d'animations spécifiques telles que des activités, des cours, et promouvoir le développement de clubs spécialisés fédérés au sein de l'association, en favorisant l'implication bénévole des adhérents,
- Favoriser la participation des adhérents à des stages de formation ou de spécialisation intéressant les activités de l'association,
- Organiser des conférences ou des « tables rondes » d'information et d'échange sur les différents problèmes susceptibles d'intéresser l'ensemble de la population, jeunes et adultes (orientation professionnelle, scolarité, civisme, problèmes économiques et sociaux, loisirs, etc.),
- Concourir à l'animation de la vie aux Pavillons-sous-Bois en organisant et/ou participant à des manifestations, des spectacles vivants (selon l'ordonnance 45-2339 du 13/10/45), à la gestion de lieux de diffusion culturelle (ex : salle de spectacle, caféthéâtre, quinquette), etc. (...) »

L'un des enjeux du débat local est alors l'occupation des jeunes. Or ce projet d'une Maison des Jeunes permet d'offrir une perspective en termes d'accueil et de loisirs. L'association bénéficie dès lors d'une mise à disposition de locaux municipaux (les anciens Bainsdouches, dans un premier temps) et obtient un agrément Jeunesse et Education populaire du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle va également développer une dimension d'animation culturelle de proximité, en lien avec les pratiques de loisir qu'elle propose, grâce à la salle de spectacle polyvalente présente dans ses nouveaux locaux.

A cette première époque de développement vont suivre à partir de la fin des années 80, des temps au cours desquels l'activité sera moins régulière. Si elle continue à accueillir les jeunes de la ville, l'association va souffrir d'un repli sur elle-même. Le renouveau de l'équipe professionnelle ainsi que le premier agrément Centre social vont permettre d'en finir avec ces pratiques et l'image négative qui en avait découlé. L'association va travailler à une profonde refonte des actions qui seront désormais élargies au bénéfices de tous et toutes les pavillonnais.e.s dans un souci constant de s'adapter aux besoins du territoire. L'association va alors notamment mettre en place le quotient familial pour tous ses ateliers annuels. Ses actions vont progressivement se structurer en trois pôles : action sociale-famille, jeunesse et loisirs.

1.2.2 Son actualité

L'organigramme de l'APJC



a. L'action sociale

Grâce à l'importante amplitude d'accueil assurée par les deux Animatrices d'accueil (2 ETP titulaires du BAFA), le Centre social favorise au quotidien l'accès aux droits pour tou.te.s les habitant.e.s.

Ces animatrices reçoivent et orientent les publics vers les différents services d'accompagnement coordonnés par la Référente famille-action sociale :

- 3 permanences hebdomadaires d'écrivain public sont portées par 5 bénévoles avec l'appui de l'Animatrice d'accueil présente ;
- une permanence de Médiation Sociale Partagée (accompagnement des allocataires CAF) est assurée par l'une des Animatrices d'accueil ;
- ainsi que les réunions collectives ponctuelles d'information sur les dispositifs d'aide et accompagnement mises en place par la Référente famille ;
- enfin, Mme Banys, assistante sociale CAF, reçoit sur rendez-vous dans les locaux.

En outre, une équipe enthousiaste de 7 formatrices bénévoles, coordonnée l'enseignante de Français par Langue Etrangère, mène les Ateliers Sociolinguistiques. Ceux-ci se tiennent trois matinées par semaine. Un atelier en soirée a pu être mis en place à la rentrée 2018. Ils comptent une cinquantaine d'apprenant.e.s. Bien souvent, derniers.e.s y trouvent également une porte d'entrée vers les autres formes d'accompagnement disponibles au sein du Centre social.



Le Centre social mène également de nombreuses actions en direction du public senior. Celles-ci ont vu leur périmètre réduit au cours de la dernière saison en raison de la non reconduction de la subvention de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV). Toutefois, diverses actions visant à prévenir l'isolement par l'activité collective et à améliorer les habitudes du quotidien pour favoriser le maintien de l'autonomie ont été poursuivies. Elles font notamment l'objet d'un partenariat avec le PRIF. De plus, un nouveau projet a été élaboré avec la Commission Senior pour les deux années à venir et soumis à la commission d'attribution de la CNAV. Nous espérons qu'il sera soutenu.

b. La famille

L'accompagnement des familles est coordonné par la Référente famille, titulaire d'un DUT-Carrières sociales ainsi que d'un Master en management des organismes à vocation sociale et culturelle.

Les actions se déclinent à travers un LAEP, une activité enfants-parents hebdomadaire (yoga), un Café des parents bimestriel et des Bar'Ouf citoyens sur les sujets liés à la parentalité, ainsi que des sorties et événements familiaux tout au long de l'année. Un « Espace famille » est également accessible sur l'ensemble des temps d'ouverture au publics. A cela s'ajoute le partenariat avec Mme Banys, assistante sociale de la CAF, autour de l'accompagnement au départ en vacances pour les foyers allocataires du dispositif Vacaf.



Un travail spécifique est mené en matière d'accompagnement des parents des enfants du CLAS (du CE1 à la terminale). Chaque famille est en effet reçue en début d'année afin que s'établisse le lien avec la Référente famille qui assure ensuite un accompagnement au fil de l'année. Il s'agira par le biais de ces rencontres, de fournir informations et conseils aux familles afin qu'elles puissent profiter d'un espace de dialogue, de soutien, de médiation, leur permettant une plus grande implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. Ce travail peut être mené à bien grâce au partenariat régulier avec les établissements scolaires.

C. La jeunesse

L'APJC offre plusieurs espaces à destination des jeunes pour les accompagner dans leurs apprentissages, dans la construction d'une citoyenneté active et dans la conception et l'organisation de leurs loisirs. L'équipe d'animation jeunesse est composée d'un animateur diplômé du BPJEPS et d'une animatrice titulaire du BAFA qui bénéficie d'un contrat d'alternance dans le cadre du DUT-Carrières sociales option animation socio-culturelle.



Cette équipe assure un accueil informel auprès des jeunes de la ville et propose des temps d'animation réguliers tels que l'Espace Jeunes et le Multisport en période scolaire comme lors des vacances. A cela, il faut ajouter des ateliers de loisir et de pratiques artistiques dès 3 ans tout au long de la semaine ainsi que l'accueil du Club des 18/25 ans (notamment dans le cadre de l'action « Maraudes » déjà évoquée).

L'association accueille également de nombreux stagiaires et chaque année un volontaire de Service Civique rejoint l'équipe.

Enfin, l'APJC s'inscrit dans le programme Erasmus + de l'Union Européenne. Elle coordonne l'accueil de 5 jeunes européens de 17 à 30 ans dans le cadre du Service de Volontariat Européen (SVE) ainsi que l'accompagnement au départ des jeunes séquanodionysiens. En 2018, deux jeunes sont ainsi lancé.e.s avec le soutien de l'APJC dans l'aventure du volontariat européen.

d. Les loisirs

Depuis sa création, l'APJC promeut l'accès de tou.te.s aux loisirs à travers des ateliers variés de pratique artistique ou sportive et des Clubs se réunissant autour d'une passion commune. Chaque semaine, 480 pratiquant.e.s de ces ateliers fréquentent la structure. Ces pratiques amateurs donnent lieu à des initiatives tout au long de l'année : événements, stages, expositions tel le « Salon de Printemps » à l'Espace des Arts. La fin de la saison est marquée par un spectacle entièrement mené par les pratiquant.e.s amateur.rice.s et leurs animateur.rice.s d'ateliers sous la coordination du Référent loisir.

De plus, avec le Bar'Ouf, nous disposons d'une salle polyvalente d'une capacité d'accueil de 50 à 70 places en configuration de spectacle. L'ambition de cet espace de diffusion culturelle de proximité est de promouvoir l'accès de tou.te.s à des événements artistiques amateurs ou professionnels.

Par exemple, l'organisation des concerts est assurée par le Club musique qui gère le studio de répétition qui permet aux musiciens de la ville de répéter en groupe. L'APJC développe également l'accueil de compagnies en résidence. Qu'elles soient professionnelles ou amateurs, ces troupes présentent ensuite leur travail aux publics de la structure.

Ainsi des concerts, des pièces de théâtre ou des dînersspectacles sont proposés à des tarifs accessibles à chacun.e. Des places gratuites sont également réservées aux partenaires sociaux pour tous les événements et spectacles. Dans le cadre de la programmation jeune public, la règle au Bar'Ouf est que chaque enfant puisse inviter ses parents : les places des adultes sont donc offertes. La programmation est assurée par le Référent loisir et la Commission dédiée.



1.2.3

Les actrices et les acteurs

L'APJC bénéficie donc de longue date de locaux mis à disposition par la municipalité. Son action se déploie aujourd'hui sur une zone située au sud de la ville. Elle touche principalement les quartiers Chanzy-Basoche et Franklin-Stade (correspondant aux IRIS 0104 à 0109). Mais elle attire également – bien que dans une moindre mesure – des habitant.e.s des quartiers La Fourche, Montyon-Fabien et Nord-Canal ainsi que les communes voisines. Les actions de l'association s'adressent à tou.te.s les habitant.e.s - adhérent.e.s ou non. Et ce notamment en ce qui concerne l'action sociale et la programmation culturelle comme pour tous les événements conviviaux ou les sorties organisées.

Si nous observons les chiffres des adhésions, l'APJC en comptait 669 au 31 décembre 2018. La première donnée marquante est une féminisation très importante puisque près des 2/3 des adhérant.e.s sont des femmes (66.6%). On peut également relever que l'APJC compte aujourd'hui sensiblement autant d'adhérent.e.s de moins de 25 ans (321 soit 48%) que de personnes de toutes les autres tranches d'âge confondues (348). Alors que la baisse de fréquentation des 15/17 se poursuit (1.4%), les 6/14 ans représentent la part la plus importante avec 34.3%. C'est un constat qui interroge au vu de la faible représentation des jeunes dans les instances associatives (Conseil) et/ou participatives (Commissions). Il nous incite à poursuivre le travail de facilitation de la participation des jeunes au sein de la gouvernance. Cependant le nombre de majeurs reste majoritaire au regard des mineurs (390 contre 279 soit 58.3%).

Nous l'avons évoqué, l'APJC est fréquentée par des pavillonnais.e.s (2/3) mais également par des habitant.e.s des communes voisines. Toutes communes confondues, cela représente 30% du nombre d'adhérent.e.s. Cependant, il faut souligner que cette fréquentation « élargie » ne peut être estimée à la seule lumière des chiffres des adhésions. En effet, celle-ci est également liée aux permanences d'écrivain public et de Médiation Sociale Partagée (MSP) qui rayonnent bien au-delà des limites de la ville du fait de la disparition de nombreux services similaires. Il ne s'agit donc pas seulement d'anciens adhérent.e.s qui ont déménagé, mais également de personnes qui sont attirées par les services d'accompagnement du Centre social ainsi que par l'offre de loisir. Deux autres éléments complètent ces explications : la dimension conviviale ainsi que la démarche inclusive sur la question du handicap.

En effet, les locaux de l'APJC sont entièrement adaptés ce qui permet aux personnes porteuses de handicap d'être accueillies dans l'ensemble des espaces pour bénéficier des services d'accompagnement et des activités de loisir ou pour participer aux Clubs et aux instances associatives. L'APJC met également des salles à disposition d'associations ou institutions adhérentes en qualité de personne morale, telles que l'AIPEI (Association Intercommunale de Parents d'Enfants Inadaptés), le CATTP (Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel) ou l'Etablissement Public de Santé de Ville-Evrard pour des activités spécifiques. Le quotidien de l'espace d'accueil du Bar'Ouf est donc rythmé par des visites qui ne sont pas nécessairement liées à un besoin d'accompagnement ponctuel mais plutôt à une aspiration à un lien social de proximité. Nous estimons à 1 500 le nombre de personnes qui chaque semaine passe la porte de l'APJC pour y rester le temps d'une information ou toute une après-midi...

1,2,4 Les transformations de la gouvernance

L'APJC a su au fil de son histoire interroger régulièrement ses modes de fonctionnement. Au cours des dernières années, elle a expérimenté des modalités de gouvernance innovante favorisant la participation aux orientations et aux prises de décisions à chaque étape de la vie associative. Cela lui a permis de faire évoluer les modalités d'accueil et l'animation au plus près des attentes des habitant.e.s et usager.e.s.

En effet, alors que nos associations sont traversées par la question du développement du pouvoir d'agir, le constat récurrent depuis le diagnostic partagé réalisé à Pavillons-sous-Bois en 2015 est celui d'une parole citoyenne peu sollicitée. Un constat qui questionne le développement des pratiques associatives de coopération sur le territoire. Le projet social 2015/19 de



l'APJC, tout en soulignant la forte implication des bénévoles dans les actions, activités et clubs, relevait que cet engagement bénévole ne se reflétait plus dans le fonctionnement des instances de l'association. En effet jusqu'en 2016, ces dernières s'appuyaient sur le modèle représentatif et un organigramme pyramidal. Il en découlait un déficit chronique de vocations pour le Conseil d'administration. Par exemple pour l'année 2015 sur les 16 postes existants pour le collège des adhérents, 6 restaient vacants. Ces constats exigeaient que l'association s'interroge pour concevoir des modes de remédiation : un tel fonctionnement était-il de nature à promouvoir la démocratie participative et la participation des habitant.e.s?

L'association s'est appuyée sur son projet associatif ainsi que sur les ressources des fédérations d'éducation populaire auxquelles elle est affiliée. Ses membres ont notamment participé au congrès 2013 de la Fédération des Centres Sociaux. Quant au directeur, il a suivi la formation professionnelle et universitaire « Cadre de l'éducation populaire » de la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture en Ile-de-France.

Dans la foulée, L'APJC a entamé une réflexion sur la transformation de sa gouvernance. Les week-ends annuels de réflexion qui traditionnellement réunissent habitant.e.s, bénévoles, administrateur.rice.s et professionnel.le.s se sont attelés à la question du développement des instances participatives afin de concevoir de nouveaux espaces d'expression et de

délibération. Suite à cela, l'association a expérimenté différentes configurations favorisant la participation et la prise de décision et crée de nouveaux espaces décisionnels s'inspirant notamment du modèle coopératif pour développer un mode d'organisation plus horizontal : les Commissions thématiques.

Les Commissions thématiques sont donc nées de la volonté de l'APJC de favoriser la participation à la prise de décision des habitant.e.s, usager.e.s, et adhérent.e.s ainsi que des différents partenaires du territoire. Elles ont pour objectif de les réunir afin réfléchir et de mettre en place des actions répondant aux aspirations et



aux besoins du plus grand nombre.

Ces Commissions se réunissent autour d'une thématique, elles sont aujourd'hui au nombre de 11 et chacune d'entre elles est coordonnée par un binôme composé d'un.e membre du Conseil et d'un.e professionnel.le. La réflexion entamée dans le cadre du renouvellement du Projet social préconise d'en réduire le nombre à 6 pour éviter un éparpillement des débats et les difficultés de communication qui en découlent.

Les commisions thématiques

Commission famille	Commission Bar'Ouf citoyen
Commission Action sociale	Commission Programmation
Commission Jeunesse	Commission Mobilité
Commission Seniors	Commission Communication
Commission Bénévolat	Commission Finances
Commission Loisir	

Les principes qui ont été expérimentés au sein de ces Commissions sont les suivants :

- tout.e participant.e est légitime dès lors qu'il.elle est présent.e, c'est-à-dire qu'il n'y a pas besoin d'être élu en représentation d'un groupe tant que le sujet touche au fonctionnement de l'association et reste en accord avec ses statuts;
- tout.e participant.e peut proposer un sujet à aborder au sein de cette instance ;
- chaque participant.e bénéficie d'une voix qui est pondérée au sein de collèges statutaires ;
- en fonction du statut des participant.e.s ells.ils appartiennent à l'un des 4 collèges (habitant.e.s ; adhérent.e.s ; membres du conseil ; salarié.e.s ; partenaires) qui pondèrent les votes exprimés.

1.2.5 Les démarche de renouvellement du projet social

Le renouvellement de l'agrément Centre social tous les quatre ans constitue une opportunité essentielle pour permettre à l'association de mieux répondre à l'évolution de la situation sociale locale. Une fois encore, la démarche qu'il a impliqué ces derniers mois a permis au de prendre la mesure des mutations territoriales qui, à l'instar de nombreuses villes du département, s'accélèrent et posent des enjeux spécifiques tels qu'une population en croissance, un secteur immobilier en tension, des plans d'aménagement urbain extrêmement importants.

D'autre part, le renouvellement de cet agrément par les services de la Caisse d'allocations Familiales est une opportunité de légitimer l'action de l'APJC auprès de nos partenaires institutionnels. De plus, il assure à l'association les moyens humains et financiers d'une action diversifiée et pertinente, qui puisse s'adapter à la diversité des catégories d'usager.e.s qui font la richesse de cette structure.

Enfin, cet agrément nous permet de bénéficier de l'ingénierie sociale de la CAF à travers ses publications et l'accompagnement de ses conseillères et conseillers techniques. Cette dimension est à souligner tant elle contribue à assurer une continuité de la démarche quand l'association connait - comme c'est actuellement le cas de l'APJC – un changement de direction.

Pour mener à bien la démarche de renouvellement, un Comité de pilotage composé de représentants des institutions et associations partenaires a été créé. Chargé de veiller à la dynamique participative de la démarche, il a constitué un espace de réflexion et de

synthèse progressive des éléments de diagnostic du territoire. Il a également été le garant du respect du calendrier de réalisation qui va permettre de finaliser notre Projet social pour l'adresser fin mars aux services de la CAF.

Instances du Renouvellement (I) du Projet Social par fonction (F) et date

(F)	ANIMATION	VALIDATION	PILOTAGE	EVALUATION DIAGNOSTIC	EVALUATION DIAGNOSTIC	MISE EN COMMUN	SYNTHESE PROJECTION
(1)	Groupe Moteur + Bureau	Conseil	COPIL	Commissions thématiques (statutaires)	Rencontre Partenariale	Restitution évaluation	Weekend réfléxion
	6 nov.						
		20 nov.					
			27 nov.				
	11 déc.				11 déc.		
				14 déc.			
				18 déc.			
				20 déc.			
						14 jan. Exposition	
	Exposition						
	15 jan.						
		22 jan.					
							26/27 jan.
Fév	vier-mars : Ré	édaction					
	12 fév.						
			12 fév.				
	12 mars						
			12 mars				
Mi-	mars : 1er Er	nvoi CAF					
	19 mars						
		19 mars					
30	mars: Envoi	Projet					

Les quatre fonctions inhérentes au renouvellement du Projet social ont ainsi été mises en œuvre :

A. FONCTION PILOTAGE

Depuis le mois d'octobre 2018, un Groupe Moteur mixte composé d'habitant.e.s, d'administrateur.rice.s ainsi que de membres de l'équipe d'animation (Référente familleaction sociale, Référent loisirs, Directrice) a assuré le pilotage de la démarche.

LE GROUPE MOTEUR

M. Patrick Hervier – Président de l'APJC	
M. Patrick Baltazar – Trésorier de l'APJC	
Mme Samira Habbeddine – Secrétaire de l'APJC	
Mme Katherine Sanvert – Administratrice de l'APJC	

Mme Laure François – Référente famille M. Corentin Camacho – Référent loisirs

Mme Rossalinda Scalzone – Directrice de l'APJC

B. FONCTION STRATÉGIQUE

Le Comité de Pilotage de la démarche, constitué en novembre 2018, a permis à l'association d'interroger la place qu'elle tient dans son environnement territorial et institutionnel afin de réaffirmer ses priorités et ses objectifs pour visibiliser son action et son identité. Il est animé par le groupe moteur.

Il s'agit pour lui de déterminer des orientations en fonction du diagnostic établi et d'envisager les moyens à mobiliser pour leur mise en œuvre au cours de la période couverte par le Projet social à venir.

LES MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE

Mme Katia Coppi, Maire des Pavillons-sous-Bois, Conseillère Départementale

Mme Sophie Dubosc, Adjointe au Maire au Sport et à la Jeunesse

Mme Martine Cumin, Adjointe au Maire à la Santé, aux Affaires sociales et aux Seniors

Mme Geneviève Simonet, Adjointe au Maire à la Culture et à la Communication

M. Christian Favien, Conseiller Municipal

Mme Thérèse Houet, Conseillère Municipale

Mme Rana Kane, Directrice du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Mme Patricia Corn, Responsable de la Maison d'Accès aux Droits (MAD)

Mme Valérie Tacq, Responsable des Services Emploi et Insertion - Maison de l'Emploi

Mme Marinho, Responsable de la Maison de l'Insertion

M. Frédéric Loisel, Directeur du Conservatoire à Rayonnement Communal H. Berlioz

Mme Catherine Leconte, Présidente des Arts de l'Espace des Arts

Mme Séverine Houy, Directrice de l'Espace

M. Patrick Wulliack, Président de l'AIPEI

Mme Sarah Mathon, Cie Ile de la Tortue

Mme Camille Gremez, Déléguée Fédérale – FDCS 93

M. Patrick Chenu, Directeur Régional - FRMJC IdF

C. PRODUCTION DE CONNAISSANCES

Évaluation

Le bureau de l'APJC ainsi que les commissions thématiques qui tout au long de l'année animent la vie associative avaient initié l'évaluation des axes et actions du Projet social en cours d'achèvement dès le printemps 2018.

Celle-ci s'est donc déroulée en 4 temps :

- lors des Commissions thématiques mixtes de l'association (réunissant habitant.e.es, adhérent.e.s, professionnel.le.s, partenaires associatifs et institutionnels) – saison 18/19;
- au sein de l'équipe des professionnel.le.s nov. 18 ;
- au cours d'une rencontre co-organisée par les bénévoles de l'association déc. 18 ;
- au cours de deux rencontres partenariales déc. 18.

LES PARTENAIRES

Partenaires sociaux	
Mme Patricia Corn	Responsable Maison d'Accès aux Droits
Mme Valérie Taca	Responsable Services Emploi et Insertion
Mme Marinho	Responsable Maison de l'Insertion
Mmes O'Leary et Caudebec	Travailleuses sociales - Résidence sociale Pact Est Parisien
Mme Françoise Renaud	Présidente - Association Coup de pouce
Partenaires secteur Méd	
Mme Andréa Kohler	CATTP EPS-Ville Evrard
Mme Coupin	Chef de service - Résidence Virginie AIPEI
Petite enfance	g
Mme Nadine Laloggia	Directrice - PMI
Mme Ndiaye	Directrice - PMI
Mme Isabelle Burtman	Responsable - RAM
Mme Sylvie Nguyen	RAM
Service Enseignement, J	
M. Alexandre Rouchi	Coordinateur
Établissements scolaires	
Mme Sylvie Verdier	Directrice - École élémentaire Brossolette
M. Mathieu Thuillier	Directeur - École maternelle Eugène Fischer
M. Jean-Marc Burtscher	Directeur - Écoles mater./élém. Robillard
M. Bomgrand	Principal - Collège Éric Tabarly
M. Conte	Principal adjoint - Collège Éric Tabarly
Mme Aline Michel	Principale - Collège Anatole France
M. Olivier Catayee	Proviseur - Lycée Claude-Nicolas Ledoux
Établissements culturels	et associations culturelles
Mme Hélène Mallard	Bibliothécaire – Bibliothèque municipale
M. Frédéric Loisel	Directeur - Conservatoire Hector Berlioz
Mme Houy	Directrice - Espace des Arts
Mme Beatrice Gratton	Association Atout cœur
Clubs APJC	
M. Daniel Sacchelli	Escapades et découvertes
M. Patrick Hervier	Musique
Mme Eliane Benayoun	Passions créatives
M. Patrick Baltazar	Nain Porte Quoi
Mme Paola Aquere	Scrabble
Mme Françoise Gautier	Arc-en-ciel
M. Diego Gressani	Danses à 2 et en ligne
Associations partenaires	(activités)
M. Anh-Hui Luong	ASA
Mme Charpentier	Essa vida de Capoeira
M. Pascal Brihaye	Garuda
Mme Laurence Gerbert	Mistinguettes
Mme Sandra Souillard	Yeeha

Mme Sarah Mathon	Cie L'Île de la Tortue
Mme Géraldine Rozman	Cie Les Cookiz
M. Damien BUGNOT	Les Amis de B.A.T.I.R
M. Béranger Doullé	CTFD 93 Canoë-Kayak

b. Évaluation

Le groupe moteur a travaillé à réunir des données, documentation, informations, ressentis et analyses pour constituer un état des lieux du territoire. Cette connaissance a pu être approfondie à travers le travail de diagnostic partagé qui a impliqué les acteurs agissant sur le territoire.

DONNÉES FROIDES:

Statistiques	INSEE, données sociales CAF, documentation des services départementaux
Littérature	documentation CAF, rapports municipaux et départementaux,
grise	dossiers INJEP, ANRU, documentation APJC, productions fédérales

DONNÉES CHAUDES:

Entretien avec Franck Esvan Gautier
Entretien avec les membres du bureau
Entretiens avec les membres de l'équipe des professionnel.le.s
Entretien avec Mme Coppi, Maire des Pavillons-sous-Bois
Réunions de quartier organisées par la Ville
Entretien avec Mme Katherine Sanvert, administratrice
Rencontre d'évaluation avec les habitant.e.s
Rencontres d'évaluation avec les partenaires
Réunions des Commissions
Rencontre des partenaires sociaux
Rencontre avec l'EPS de Ville Evrard
Apports et préconisations des membres du COPIL
Cahier de terrain depuis la prise de poste (28/08/2018)

D. COMMUNICATION

Afin de permettre une appropriation par le plus grand nombre d'actrices et d'acteurs du Centre social, une exposition a été organisée au Bar'Ouf de l'APJC en janvier 2019.

Réalisée par la graphiste de l'APJC, l'exposition avait pour objectif rendre compte des résultats de l'évaluation des actions du Centre social alors en cours. Elle a également fait l'objet d'un support de présentation mis à disposition des acteurs et actrices de la structure. D'autre part, un Conseil ouvert a été organisé le 19 mars auquel ont été convié.e.s l'ensemble des habitant.e.s et des personnes fréquentant le Centre social ainsi que tout.e.s les adhérent.e.s de l'association. Cette séance a été celle de présentation et de vote du Projet social 2019/2023 de l'APJC.

ÉVALUATION

2.1 LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION

La démarche de renouvellement a commencé par l'évaluation du Projet Social arrivant à terme.

Depuis octobre 2018, celle-ci s'est poursuivie au cours de 4 temps de travail :

- au sein de l'équipe des professionnels novembre 2018 ;
- au cours d'une rencontre co-organisée par la Commission bénévolat décembre 18 ;
- au cours de 2 rencontres partenariales décembre 18.

A. COMMISSIONS THÉMATIQUES MIXTES DE L'ASSOCIATION

Depuis leur création au cours de la saison 2017/2018, les Commissions thématiques de l'APJC sont devenues le lieu d'une réflexion régulière sur les actions du Centre social et les problématiques rencontrées dans leur mise en œuvre.

Elles permettent une mise en débat plus fréquente des choix d'orientation de l'association. Elles contribuent également aux arbitrages budgétaires.

En effet, elles se réunissent trois à quatre fois par an et sont entrées dans les statuts de l'association suite à l'assemblée générale de juin 2018. Les arbitrages s'y opèrent au moyen d'un vote par collège (collège habitant, partenaire, professionnel, membre conseil d'administration) qui permet une gouvernance effectivement partagée.

Dès le printemps 2018, elles avaient amorcé la réflexion sur l'adaptation des actions en fonction des besoins et des attentes exprimées par les différents types de bénéficiaires (jeunes, familles, senior...).

Les Commissions ont ainsi fourni des indicateurs et des contributions qui se sont révélés précieux lors des différentes étapes de l'évaluation des actions. La Commission seniors du mois de septembre notamment, avait alerté sur le fait que subsiste parmi les seniors habitant la ville un socle particulièrement fragilisé socialement comme économiquement. Confirmant ainsi nos propres observations comme les retours des services municipaux et notamment du Centre Communal d'Action Sociale. Éloignés des structures d'animation collectives, ces habitant.e.s doivent bénéficier d'un accompagnement spécifique et d'un tarif adapté à leurs ressources afin de lutter contre leur isolement social et familial et de renouer avec la pratique d'activités en collectivité.

B. RÉUNIONS DE L'ÉQUIPE DES PROFESSIONNELS

En novembre 2018, la première réunion spécifiquement consacrée à l'évaluation des actions a été celle de l'équipe des professionnel.le.s du Centre social. Ce temps de travail a consisté à faire le point sur les résultats directs et les effets indirects des actions du Projet social en cours.

Ont été pris en compte l'amplitude d'accueil et le développement de la participation des habitants, la capacité de mobilisation partenariale des acteurs du territoire et de poursuite des missions du Centre Social.

Il avait également pour but de prendre la mesure des moyens financiers et matériels mobilisés pour ces actions. En effet, le rapport existant entre les moyens alloués et les résultats constatés a permis d'évaluer l'efficience des actions ; celui entre les résultats constatés et les objectifs initiaux a permis de mesurer leur efficacité.

De plus, dans le cadre du renouvellement d'agrément, il s'est agi pour l'équipe d'animation d'apprécier l'adéquation entre les objectifs d'origine et l'actualisation des besoins identifiés auprès des habitants afin d'interroger la pertinence des actions en cours et envisager des pistes d'adaptation, d'évolution et de changement.

L'équipe s'étant mobilisée afin d'être présente à chacune des « Réunions de Quartier » organisées par la municipalité au mois d'octobre, elle avait recueilli de nombreux éléments de diagnostic quant aux besoins exprimés par les habitants. De ce fait, la dimension d'animation de la vie sociale a été au cœur de ses réflexions.

C. RENCONTRE CO-ORGANISÉE PAR LA COMMISSION BÉNÉVOLAT

Promue et co-animée par la Commission bénévolat en décembre 2018, il s'agit d'une rencontre ouverte à l'ensemble des habitant.e.s fréquentant le Centre social que ce soit pour participer à ses animations, pour avoir recours aux services et accompagnements proposés ou pour s'impliquer plus avant dans ses actions à travers un bénévolat ponctuel ou régulier. Au fil d'une animation participative d'une durée de 2h30, quatre groupes d'habitants ont déambulé dans la salle polyvalente du Bar'Ouf et planché sur les 4 panneaux d'exposition reprenant les actions du Centre social présentées par axes prioritaires. Chacun s'étant vu attribuer un jeu de gommettes a pu se positionner suivant le classement de l'abaque de Régnier. Dans chaque groupe, un scribe est chargé de prendre note des nombreux échanges

Chacun de ces groupes a réuni différents profils, tant du point de vue des âges que de celui de l'objet de leur implication ou de leur fréquentation du Centre social. En effet, le plus jeune participant avait 17 ans et le plus âgé 86. En revanche, les femmes y étaient trois fois plus présentes que les hommes. Les bénévoles réunis interviennent sur des actions diverses : les clubs loisirs « Arc-en-ciel » et « 18/25 ans », l'accompagnement scolaire (CLAS), les ateliers sociolinquistiques, les permanences d'écrivain public, la bibliothèque de l'APJC, les concerts et événements conviviaux, la gouvernance de l'association...

Plus généralement, il apparaît que quel que soit leur âge, les participant.e.s reconnaissent leur fréquentation du Centre social comme leur permettant d'être accompagné.e.s dans certaines de leurs difficultés administratives, de s'outiller face aux démarches de la vie quotidienne, de socialiser et de porter des initiatives communes, de renforcer l'estime d'eux-mêmes et de prendre conscience de la ressource qu'ils représentent pour la ville dans son ensemble.

D. DEUX RENCONTRES PARTENARIALES

Deux temps d'échanges ont été proposés aux associations, services municipaux et institutions partenaires de l'APJC afin d'évaluer les actions en cours.

Dans ce cadre, l'activité du Centre social a été essentiellement prise en compte du point de vue de son inscription territoriale. Cela a permis d'identifier deux dimensions fondamentales pour l'accessibilité de ses actions :

- la capacité à construire des partenariats locaux élargis et durables ;
- la lisibilité des actions du Centre social sur le territoire pour une ouverture au plus grand nombre.

L'interrogation des difficultés rencontrées dans ces deux domaines doit permettre à l'association de mettre en œuvre des pistes de remédiation et de nouveaux axes de développement local.

Un équipement de quartier à vocation sociale globale	La multiplication et la diversification des espaces de participation au sein de l'APJC doit permettre d'identifier les problématiques rencontrées par les habitant.e.s et de faire émerger leurs aspirations communes. L'importante amplitude d'accueil ainsi que la diversité des modalités d'accueil mises en œuvre (information, orientation, accueil individuel ou collectif, formel ou informel) constitue également un atout pour suivre l'évolution des demandes.
Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle	L'APJC touche les familles pavillonnaises à travers : - l'accompagnement de la parentalité ; - l'offre d'accueil de loisir et d'ateliers enfants-parents ; - les sorties et événements familiaux ; - les dispositif d'accompagnement et les actions en direction des familles fragilisées. L'APJC favorise les échanges intergénérationnels notamment à travers l'animation d'un espace convivial, le Bar'Ouf, ainsi qu'à travers la promotion d'événements fédérateurs (soirées thématiques, repas conviviaux, lotos). Les instances de gouvernance de l'association constituent également des lieux d'échange intergénérationnel. Les actions destinées aux jeunes vont de l'accueil de loisir à l'accompagnement à la scolarité en passant par les ateliers de pratiques artistiques ou sportives et le développement de projets.
Un lieu d'animation de la vie sociale	L'APJC expérimente des formes renouvelées et participatives de gouvernance. L'APJC promeut la participation des habitant.e.s dans ses actions régulières (Clubs, ASL, CLAS, LAEP, permanences d'écrivain public) comme pour les événements ponctuels comme les concerts et spectacles, les événements conviviaux ou familiaux pour la conception et mise en œuvre du projet. L'APJC accompagne la création et le développement d'associations locales telles que Atout cœur (chorale associative senior), Graine d'Orateur 93 (association d'étudiants) et Yeeha (danse country).
Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices	L'APJC promeut la participation des différents partenaires aux Commissions thématiques. L'APJC contribue à animer la concertation partenariale au sein d'instances permanentes (Réseau des partenaires sociaux, Conseil Local de Santé Mentale).

2.3 LA MÉTHODOLOGIE

L'évaluation du Projet Social 2015-2019 a été l'occasion pour ses participants de s'exprimer sur chacune des actions du Projet Social 2015-2019 au moyen de l'abaque de Régnier :

Négatif Plutôt négatif Mitigé Plutôt positif Positif

Et de mettre en commun leurs constats, bilans, appréciations et préconisations qui sont présentés au fil des 4 affiches de synthèse qui vous sont présentées ci-après.

Cette évaluation a été menée au sein de différentes instances :

- les Commissions thématiques mixtes (habitants, adhérents, professionnels) au cours de l'année 2018;
- la réunion de l'équipe d'animation en octobre 2018;
- une rencontre des bénévoles en décembre 2018;
- 2 rencontres partenariales en décembre 2019.

Les résultats de cette évaluation serviront de base à l'élaboration du Projet Social à venir.

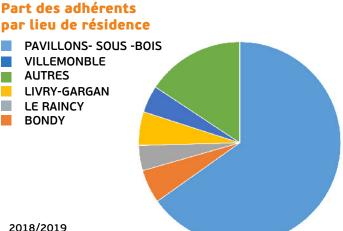
	PARTICIPANTS	NOMBRE	Н	F	Dont habitants pavillonnais	Dont travailleurs pavillonnais	Dont adhérents APJC
	Équipe APJC (nov. 2018)	11	3	8	2	11	5
	Rencontre bénévoles (déc. 2018)	22	7	15	12	7	14
	2 Rencontres partenariales (déc. 2018)	19	7	12	7	14	7
	TOTAL	52*	17	35	21	32	26

^{*}Âges:-18 ans:1,>25 ans:8,>59 ans:28,>75 ans:13,+76 ans:2

Photographie de l'APJC au 31 décembre 2018

ADHÉRENTS SAISON 2018/2019

ÂGE	HOMME	FEMME	TOTAL
3/5 ans	17	25	42
6/10 ans	54	98	152
11/14 ans	36	40	76
15/17 ans	5	4	9
18/25 ans	15	27	42
26/59 ans	85	134	219
60/75 ans	14	86	100
76 et +	4	25	29
TOTAL	230	439	669



2015/2016 2016/2017 2017/2018 2018/2019

NOMBRE D'ADHÉRENTS

 au 31 décembre	719	732	691	669
TOTAL ANNÉE	796	797	731	_
Nb de place disponibles ateliers	508	495	462	506

PRENDRE EN COMPTE LA JEUNESSE



OBJECTIF: Connaître la jeunesse pavillonnaise



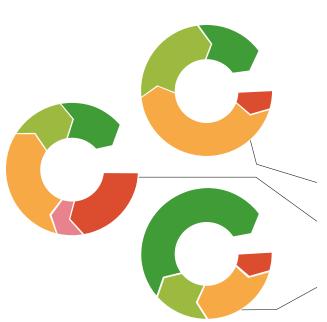
Étude approfondie de la jeunesse pavillonnaise (diagnostic réalisé en 2015)

Il a eu notamment pour effet la création du club 18/25 très bien évalué. Une nouvelle restitution des résultats du diagnostic de 2015 serait souhaitable.

Pistes d'amélioration : le diagnostic nécessite une actualisation notamment au regard de la transformation urbaine et de l'apparition d'un nouveau quartier au nord de la commune..

2

OBJECTIF: Offrir des espaces d'accueil, d'animation et d'accompagnement



Perception positive d'une action jeunesse multiforme à clarifier. Remarques :

- Espace 11/14 ans : qualité du partenariat avec le Collège Tabarly ;
- Espace 15/17 ans : souffre de l'absence d'un établissement secondaire sur la ville ;
- Club 18/25 : qualité des actions solidaires.

Pistes : développer l'événement «Manga» qui mobilise un public de 15/17 ans ; répondre à la demande d'un créneau d'accompagnement scolaire niveau lycée.

Espace 11/14 ans - Accueil et animation (90 ouv./an)

Espace 15/17 ans Accompagnement vers l'autonomie (90 ouv./an)

CLUB 18/25 Espace autogéré

3

OBJECTIF: Développer la citoyenneté des jeunes



Création d'une Commission Jeunesse

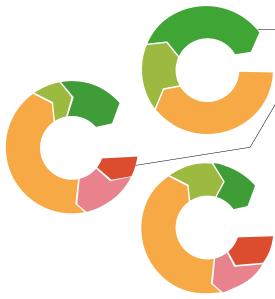
Action évaluée positivement mais encore irrégulière dans sa temporalité. **Pistes :** expérimenter des formes de concertation adaptées au public jeunesse ; favoriser la découverte des autres instances de gouvernance et notamment l'intégration du Conseil (à ce jour 2 administratrices ont moins de 25 ans et

2 jeunes envisagent de se présenter à l'Assemblée Générale 2019).

GARANTIR L'AUTONOMIE DES PERSONNES

1

OBJECTIF: Développer la prise en compte du handicap



Adoption et communication sur la posture inclusive de l'APJC

Actions et posture très bien évaluées mais insuffisamment visibilisées. **Pistes :** améliorer l'identification, l'information, la communication.

Rencontres trimestrielles sur la prise en compte du handicap

Difficulté de maintenir les partenariats au-delà des conventions en cours avec les établissements spécialisés. Pourtant il apparaît un besoin de faire réseau au niveau du territoire.

Pistes : formaliser une fonction pilotage et coordination (pose la question des ressources humaines).

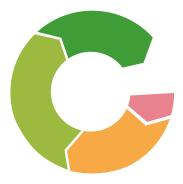
Temps fort annuel sur la prise en compte du handicap

Un seul temps fort : Bar'Ouf Citoyen sur la thématique. Pourtant se fait sentir le besoin d'un espace de débat public sur les représentations sociales, l'inclusion et la tolérance afin de faire évoluer les regards.

Pistes: développer les partenariats.

2

OBJECTIF: Lutter contre la fracture numérique



Ateliers informatique à destination des publics peu sensibilisés

Les structures dédiées au handicap ont désormais leurs propres actions ou outils. L'action est poursuivie vers les publics fragilisés notamment à travers la Médiation Sociale Partagée et l'atelier seniors. On constate une baisse de fréquentation pour cet atelier depuis qu'une cotisation est demandée (pourtant indexée sur un quotient familial spécifique).

Pistes : améliorer l'identification de l'APJC comme structure ressource, développer les supports d'information et de communication.

3

OBJECTIF: Maintenir l'autonomie par l'activité collective



Action à destination des seniors

Constat de l'effet moteur de l'offre gratuite à destination des seniors permise par la subvention CNAV en 2016 et 2017 ; baisse de fréquentation lors de la réintroduction d'une cotisation en 2018 (bien qu'elle soit indexée sur un QF spécifique). Constitution d'un groupe moteur soudé et dynamique, agissant au sein du Centre Social. L'action est très bien évaluée.

Pistes : rechercher des financements spécifiques pour pouvoir développer les actions en direction des seniors

DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR

1

OBJECTIF : Développer un espace de débat, d'expression libre et démocratique



Bar'Ouf Citoyen

Action bien évaluée mais qui souffre d'un défaut de régularité et de dynamisme. La pertinence du calendrier et de l'horaire est à interroger.

Pistes: améliorer l'identification du Centre Social comme lieu de débat. Créer des animations et convier des intervenants spécifiques à chaque thématique pour créer l'événement. Développer des partenariats, améliorer la communication à l'échelle de la ville, voir du département.

2

OBJECTIF: Animer de nouveaux espaces décisionnels



Conseil d'animation (6/an)

Le projet de rétablir cette instance disparue depuis quelques années s'est heurté à l'évolution de la gouvernance de l'association. En effet, les Commissions «loisirs» et «programmation» remplissent progressivement ce rôle d'animation de la structure.

Pistes : Poursuivre le développement et l'ouverture à tous les publics des Commissions.



Commissions thématiques (1/mois)

Action très bien évaluée, apparaît une problématique de maintien de la dynamique en raison du nombre important de Commissions : 11 thématiques. **Pistes :** améliorer l'identification des instances et des acteurs, de l'information et de la communication.

3

OBJECTIF: La coopération au coeur de la gouvernance



Commissions thématiques

Action bien évaluée.

Pistes: poursuivre la formation de l'équipe d'animation aux outils coopératifs

AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DES FAMILLES

1

OBJECTIF: Soutenir la parentalité



Création du lieu d'accueil enfants-parents «LES MOUSSAILLONS» (44 séances/an)

L'action a été évaluée très positivement et est à poursuivre. On constate l'effet positif du passage au vendredi matin.

2

OBJECTIF: Renforcer l'accompagnement à la scolarité



Accueil des exclus temporaires du collège

L'action a été évaluée très positivement et est à poursuivre. **Pistes :** étendre ces actions au collège Anatole France.

Des mesures de responsabilisation du collège

L'action a été évaluée très positivement et est à poursuivre. **Pistes :** étendre ces actions au collège Anatole France.



Rencontres régulières avec les familles permettant l'implication des parents

L'action a été évaluée très positivement et est à poursuivre.

Pistes : poursuivre le développement de la participation des parents avec la création d'ateliers parents-enfants pour les 6/10 ans. Envisager des actions spécifiques avec les partenaires.

3

OBJECTIF: Développer les vacances pour tous



Accompagnement des familles bénéficiaires du dispositif VACAF

L'accompagnement nécessaire s'avère long et limite le nombre de familles suivies. La préconisation de privilégier les premiers départs est interrogée car un accompagnement sur plusieurs saisons est de nature à construire l'autonomie.

Pistes: améliorer l'identification, l'information, la communication; poursuivre les partenariats et accompagnements collectifs. Le besoin d'accompagnement pour d'autres publics, notamment les seniors, a été exprimé.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Le diagnostic a consisté à problématiser les enjeux identifiés au cours de l'état des lieux du territoire, permettant ainsi d'élaborer une analyse qui puisse nourrir la définition des axes du Projet Social à venir. En effet, nous en avons la conviction, le Centre social a vocation à interagir avec les transformations à l'œuvre sur le territoire et à contribuer au changement social.

A. FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS

Le pôle action sociale a pour vocation d'impulser des actions en directions des publics fragilisés en leur accordant une attention particulière. Différents types d'actions et d'activités sont mises en place et il propose des accompagnements adaptés afin de favoriser l'accès aux droits. La finalité poursuivie est d'offrir à ceux et celles qui en sont le plus éloigné.e.s des portes d'entrée multiples vers l'ensemble des actions portées par le Centre social pour un parcours leur permettant d'acquérir d'avantage d'autonomie.

Le constat posé par l'équipe de l'APJC sur les dispositifs favorisant l'accès aux droits est celui d'une fréquentation en forte progression et de demandes plus complexes que par le passé. La suppression des permanences similaires dans les communes limitrophes en est sans aucun doute l'une des causes identifiées. Dans le cas de certains services publics tels que la Sécurité Sociale, la réduction du nombre des accueils physiques a également contribué à l'augmentation des demandes. La dématérialisation des démarches administratives des organismes publics tels que la CAF, les impôts ou la préfecture génèrent également des problématiques liées à la fracture numérique. Nous assistons enfin à une augmentation du nombre de personnes adressées par les travailleurs sociaux des différents services et parfois même par le Pôle Emploi.

L'un des premiers enseignements du diagnostic mené ces derniers mois est que face à ces demandes d'accompagnement qui s'intensifient et se complexifient, il est nécessaire de poursuivre le développement des compétences de l'équipe d'accueil de l'APJC en matière d'orientation des publics. Il apparait également essentiel de maintenir et renforcer le lien avec les partenaires sociaux tels que la Maison de l'emploi et de l'insertion, la Mission Locale, le CCAS, la Résidence Sociale Pact-Est Parisien, et l'Association Coup de Pouce. Concernant le dispositif de la Médiation Sociale Partagée mené en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiale, la Référente famille-action sociale a mené avec l'équipe de l'accueil une réflexion visant à permettre une meilleure identification de la MSP. Depuis la rentrée 2018, une nouvelle signalétique a ainsi été pensée pour qu'elle gagne en visibilité. Une démarche d'information régulière en direction des apprenant.e.s des Ateliers sociolinguistiques, des familles des enfants du CLAS ainsi que des habitant.e.s fréquentant le Centre Social a également été initiée. Des réunions collectives - parfois avec la participation de Mme Banys, assistante sociale de la CAF – ont commencé à être mises en place. Suite au diagnostic, nous envisageons d'élaborer un questionnaire pour mieux cerner les besoins et poursuivre la dynamisation de l'offre de service liée au dispositif MSP.

B. PLACE AUX JEUNES

Le recueil de données statistiques de la population permet de qualifier Les Pavillons-sous-Bois comme une ville jeune, à l'instar de son département. De plus, la part des moins de 14 ans dans la population est celle qui progresse le plus au cours des 5 dernières années observées (source INSEE 2015). Lors des rencontres avec les différents actrices et acteurs de l'association, il a été frappant de constater combien les représentations des habitant.e.s - toutes catégories confondues - contrastent avec cette réalité. En dépit des chiffres, Les pavillonnais.e.s semblent conserver l'image d'une ville vieillissante et d'une prépondérance des seniors.

Cette perception semble donner également leur teinte aux actions mises en œuvre par la Ville. Cette dernière subventionne et consent à la mise à disposition des locaux pour les associations tournées vers la jeunesse telle que l'ASP et l'APJC. Cependant, si elle est parfaitement assurée pour l'ensemble des compétences municipales obligatoires telles que les établissements scolaires élémentaires, la prise en compte de la jeunesse reste ponctuelle. On peut citer en exemple le besoin d'un Projet Educatif De Territoire (PEDT) qui serait de nature à permettre la coordination des acteurs scolaires et du champ éducatif non formel pour une meilleure adéquation aux besoins des jeunes pavillonnais.e.s et aux attentes de leurs familles en termes d'accueil et d'accompagnement. S'exprime donc le besoin d'une politique jeunesse coordonnée à l'échelle de la ville.

L'APJC accueille les enfants de 3 à 10 ans et les jeunes de 11 à 17 ans sur des temps péri et extrascolaires pour des activités de loisir nottament dans le cadre de son agrément d'Accueil Collectif de Mineurs (ACM).

Les enfants de 3 à 10 ans sont accueillis du lundi au vendredi. Le mercredi est le jour de plus forte fréquentation. Il est nécessaire de renforcer l'offre sur cette journée pour mieux répondre à la demande des familles en termes d'accueil de loisir.

Comme cela a été mentionné plus haut, deux plages d'accueil et d'animation sont destinées aux 11/14 ans :

- L'Espace Jeunes le samedi et lors des vacances scolaires ;
- Le créneau Multisport le mercredi en fin de journée au gymnase.

Auxquelles il faut ajouter l'accueil du Club des 18/25 ans le mercredi soir, ainsi que les lundi et vendredi pour la préparation de l'action Maraudes.

La place reconnue à la jeunesse tient également aux partenariats avec les établissements scolaires, notamment sur l'accompagnement à la scolarité (du CE1 à la terminale) :

- Partenariat avec le Collège Éric Tabarly : accueil des jeunes exclus et des mesures de responsabilisation ; animation de l'exposition « Non à la haine » de la FRMJC ; accueil de jeunes dans le cadre du Service de Volontariat Européen coordonné par l'APJC :
- Préfiguration avec le Collège Anatole France d'une action d'accompagnement des retours à l'assiduité en cas de décrochage scolaire complémentaire de l'accueil des jeunes exclus temporaires ;
- Partenariat avec les écoles élémentaires pour le suivi de l'accompagnement scolaire (Ecole Julie-Victoire Daubé).

Cependant, les jeunes sont encore trop peu nombreux à l'APJC. Ce sont notamment les 15/17 ans qui sont absents de nos structures. Pour l'exemple, au cours de cette saison, il y a eu seulement 9 adhérent.e.s dans cette tranche d'âge à l'APJC (pour 194 enfants de 3 à 10 ans et 80 enfants de 11 à 14 ans). Même si des jeunes fréquentent la structure sans en être adhérents, c'est un chiffre qui interpelle. Le constat est de plus récurrent dans les structures similaires, qu'il s'agisse de Centres sociaux ou – dans une moindre mesure - de Maisons des Jeunes et de la Culture. Il doit donc impérativement continuer à nous interroger.

Un effort est également à poursuivre sur la participation aux instances de la vie associative. Si la Commission Jeunesse est principalement active sur les temps d'accueil et d'animation, il y a aujourd'hui seulement deux jeunes de moins de 25 ans qui siègent au Conseil.

▶ Un axe prioritaire sur la place des jeunes dans la ville et dans la société est préconisé.

Sur cet axe jeunesse, le Comité de Pilotage a initié un échange constructif. Mme Valérie Tacq, responsable du Service emploi-insertion de la Ville, a notamment repris pour les participants le cadre d'intervention de la Mission locale. Cette dernière accompagne les prioritairement les jeunes sortis du système scolaire. Cependant, elle assure un premier accueil pour l'ensemble des 16/26 ans. L'objectif de la Mission locale est de ne fermer la porte à personne et d'assurer un entretien d'orientation pour chacun.e des jeunes qui se présentent.

Ont été envisagés des partenariats possibles entre le Centre social et la Mission locale dans le cadre du Forum de l'emploi dans les Collèges ainsi que du Forum emploi-alternance et du Forum job d'été de Livry-Gargan.

▶ La poursuite du partenariat élargi avec la Mission locale, les établissements scolaires et les réseaux fédéraux est préconisée. La finalité est la préfiguration d'un espace dédié à l'accompagnement des parcours de formation des jeunes.

C. LA TRANSFORMATION À L'ŒUVRE DU TERRITOIRE

Chaque année courant octobre, la Ville promeut des « Réunions de Quartier » présidées par Mme le Maire afin d'aller à la rencontre des habitant.e.s. A cette occasion, en octobre 2018, s'est exprimée à plusieurs reprises une parole faisant fortement valoir des attentes en termes d'aspiration à une qualité de vie plus satisfaisante, d'animation de la vie sociale et d'offre de proximité, notamment de la part de personnes nouvellement installées sur la commune.

Pour prendre la juste mesure de cette expression, un retour a été nécessaire sur l'histoire des ensembles de logements sociaux « la Poudrette » et « Sainte-Anne » qui, après une longue période d'enclavement, ont fait l'objet du récent Plan de Renouvellement Urbain mené par l'ANRU. Le travail d'enquête a été mené il y a quelques années par « Les fourmis vertes » dans ces quartiers. Le récent rapport publié par la Fédération des Centres Sociaux de France qui rend compte de l'étude menée au sein de 12 quartiers ayant connu un PRU ont constitué une ressource très utile pour analyser l'actualité des Pavillons-sous-Bois.

Au cours des échanges du Comité de pilotage M. Wulliack, président de l'AIPEI, est revenu sur les évolutions récentes qu'a connu la ville. En premier lieu, le Plan de Rénovation Urbaine (PRU) qui a entrainé la démolition des ensembles de logements sociaux « la Poudrette » et « Sainte-Anne » ainsi que de partie de la Zone Industrielle. Ainsi que la construction de la passerelle près du Collège Anatole France. En a résulté l'apparition d'un nouveau quartier le long du canal de l'Ourcq, comprenant :

- Un ensemble de logements sociaux (Seine St Denis Habitat);
- Des immeubles de logements du secteur privé ;
- Le centre commercial « Les berges du Canal » ;
- La réhabilitation du bâtiment de l'ancienne colonie de la Villette pour abriter de nouveaux équipements tels qu'une Crèche et des locaux associatifs (ASP).

Le nouveau quartier réunit donc désormais des habitant.e.s qui ont été relogés dans le cadre du PRU et des habitant.e.s arrivant sur la commune. Ces derniers sont bien souvent acheteurs de leur logement, comme c'est le cas de celles et ceux réunis dans le « collectif Pompidou » qui a sollicité la municipalité.

Subsiste pourtant, au vu des témoignages recueillis par la suite auprès d'habitant.e.s du secteur, une problématique sur les transports en commun. En effet, le nord de la commune

est moins desservi. Cela engendre des difficultés de mobilité notamment pour les jeunes qui ne sont pas véhiculés mais également pour partie des familles ou des seniors.

Mme le Maire a fait état, lors des rencontres du Comité de pilotage, des difficultés rencontrées au niveau du nouveau quartier et des défis posés par la mixité sociale qui y est promue. Mme Valérie Tacq souligne alors que Pavillons-sous-Bois ne relèvent pas de la politique de la ville et ne peut donc bénéficier des dispositifs dédiés alors que la situation d'une part de sa population le nécessiterait.

Au cours des différentes occasions d'échange sur cette dimension de transformation du territoire, plusieurs habitants et habitantes sont revenus sur l'historique d'une « fracture » entre les différents quartiers qui alimente encore bien souvent les représentations de nombreux pavillonnais.e.s. Mme Habbeddine, secrétaire de l'APJC, est revenue à plusieurs reprises sur la perception négative qu'a reçu le dernier remaniement de la carte scolaire, visant à assurer une répartition plus équilibrée entre les établissements scolaires. C'est à ses yeux l'un des symptômes de ces représentations. Un point de vue que peuvent venir étayer les nombreuses études sur les stratégies d'évitement de la carte scolaire, qui concernent notamment notre département.

Reprenant l'ensemble de ces éléments dans leurs débats, les participant.e.s du Comité de pilotage se sont accordé.e.s sur la nécessité de prendre en compte dans l'élaboration du Projet social les importantes transformations à l'œuvre qui ont des effets sur la répartition de la population par quartiers (besoins) et sur la façon dont les habitant perçoivent leur ville (aspirations).

- ▶ Sur la question de la mobilité, le véhicule adapté de l'APJC est un outil pour faciliter la participation des seniors isolés voire d'autres publics empêchés ;
- Le COPIL a identifié un besoin de concertation et de coordination des acteurs au niveau du nouveau quartier afin de concourir au développement de la vie associative.
- ▶ La Cie « L'île de la tortue » partenaire du Centre social dans le cadre d'une résidence, propose de partager ses compétences en matière d'interventions hors-les-murs puisqu'elle développe une pratique théâtrale dans des espaces non dédiés (espace public, institutions, appartements, jardins).

Par ailleurs, l'apparition du centre commercial, suscite une réflexion inspirée de l'expérience de la boutique « Tête à tête ». Animée par l'association du même nom au sein du centre commercial Rosny 2, cette boutique constitue un espace d'accueil, d'écoute et d'information jeunesse.

D. LA COOPÉRATION MOTEUR DE LA GOUVERNANCE

Il est manifeste que l'expérimentation 2017-18 a multiplié instances pour un pouvoir mieux partagé et promu l'ouverture des lieux de décision à tous les publics. Elle semble avoir permis une meilleure prise en compte de la pertinence des actions à l'instar des « tables de concertation » québécoises.

Aujourd'hui, après l'entrée de l'instance des Commissions dans les statuts de l'association en juin 2018, une évaluation de cette expérimentation visant à sa pérennisation et à la structuration de ce nouveau fonctionnement est nécessaire. Elle introduit la possibilité d'appréhender d'autres formes de gestion pour favoriser l'implication de tou.te.s : selon le principe développé dans les systèmes coopératifs assurant moins de hiérarchie, plus de pouvoir réparti et plus de responsabilité pour chacun.e. Ce mode de gouvernance plus accessible partagé devrait permettre aux commissions de prendre leur essor pour faire rayonner l'APJC comme lieu d'engagement et de citoyenneté.

Elle répond également à un besoin de déploiement sur le territoire. En effet, le constat est celui d'un déficit de structuration du tissu associatif dont on souligne l'absence de service municipal ou de fonction en charge du développement associatif sur le territoire. La perspective de création d'une maison des associations dans le cadre du PRU est restée sans suite. De ce fait, chaque structure développe son activité de façon isolée, ce qui représente souvent un facteur favorable au cloisonnement des quartiers et la coopération existe peu. Or les Commissions de l'APJC ont bien souvent vu la participations d'acteurs de terrain partenaires en fonction des thématiques. Elles semblent configurer un espace ressource de circulation des informations, de mise en débat des propositions émergentes pour un développement des coopérations.

Exemples de Commissions:

- la Commission finances est transversale, elle a vocation à travailler les questions budgétaires tout au long de l'année en lien avec les différentes commissions thématiques, c'est elle qui valide le prévisionnel soumis à l'AG. Elle réunit l'ensemble des commissions qui chacune leur tour présentent leur projet et le budget afférant, idéalement elle est autonome pour finaliser le prévisionnel mais à ce stade d'expérimentation des arbitrages sont encore nécessaires auprès du Conseil.
- la Commission jeunesse réunissant de 11 à 25 ans facilite la participation des jeunes aux prises de décisions, elle est dotée d'un budget propre. À terme elle doit permettre une présence plus marquée des jeunes dans le schéma de gouvernance de l'association et promouvoir l'engagement citoyen (rencontre avec le Sénateur-Maire, lancement de maraudes de distribution de repas auprès des personnes sans domicile de PSB et des environs).
- la Commission programmation s'attache à diversifier les événements organisés dans le cadre du Bar'Ouf et développe les résidences, elle vise à une meilleure prise en compte des droits culturels des habitant.e.s dans leur variété.

LE WEEK-END DE RÉFLEXION DE L'APJC

Cette année encore, le week-end de réflexion a permis à un groupe d'actrices et acteurs de l'APJC de vivre un temps fort centré sur le renouvellement du Projet Social de l'association.

Le week-end de réflexion s'adresse à tous, acteurs et actrices de l'APJC : le groupe était cette année composé de 18 personnes, habitant.e.s, adhérent.e.s, administrateur.rice.s, volontaires (Service Civique et SVE) et professionnel.le.s.



Ce temps représente en outre un moment privilégié au cours duquel les participants ont l'opportunité d'un temps de dépaysement leur permettant de partager moments de convivialité et activités ludiques.

C'est une expérience qui renforce les liens et la confiance au sein du groupe, permettant la valorisation de chacun. Ainsi toutes les paroles y ont leur pleine légitimité et chacun.e a l'opportunité de contribuer à l'élaboration du projet commun.

Lors de la rencontre, la

réflexion s'est appuyée sur l'évaluation du Projet Social 2015-2019 réalisée au cours des derniers mois ainsi que sur les éléments de diagnostic réunis par l'équipe. Organisée en 6 ateliers sur 2 jours visant à faciliter l'expression de tous au fil d'animations participatives, la rencontre avait pour le groupe de travail plusieurs objectifs :

- tirer les enseignements de l'évaluation des actions et des éléments de diagnostic ;
- envisager les développements et les changement nécessaires ;
- faire émerger des idées innovantes ou nouvelles ;
- les prioriser en fonction de leur pertinence et de leur faisabilité ;
- bonifier les propositions retenues.

Elle a permis de mobiliser la participation de tous les présents pour faire émerger des axes thématiques et des objectifs pour le Projet social à venir, synthétisés dans les fiches actions et l'arbre à projet présentés plus loin.

Atelier 1

Un premier temps de travail a été consacré à une animation – appelée « les tueurs d'idée » - visant à identifier les réflexes qui nous amènent bien souvent à disqualifier toute idée nouvelle au profit de la poursuite des actions existantes, fussent–elles devenues peu pertinentes. Il s'est ensuite agi de poser des fondements communs pour régir les échanges de ces deux jours de coopération à travers l'établissement des règles d'une « entente collective ».

Un temps a enfin été consacré à la présentation des missions d'un Centre Social, avant de séparer le groupe en deux animations :

- « L'étoile du changement » qui vise à classer les activités actuellement menées selon les axes suivants :'Cesser/éliminer'; 'Réduire/diminuer'; 'Maintenir/protéger'; 'Amplifier/magnifier'; 'Créer/initier' et enfin les nouvelles actions à 'Mettre en œuvre'.
- « Buller » qui permet de s'accorder sur la définition des thématiques qui vont être travaillées collectivement.

Atelier 2

Au cours de ce second temps, il s'est agi de faire émerger les idées nouvelles à partir de l'évaluation des actions du Projet social antérieur.

Deux animations ont servi de support : « 1,2,4, ALL » et « La chaîne des idées ». A chaque fois, l'objectif est dans un premier temps quantitatif et non qualitatif. Le principe est de ne rien s'interdire puisque les questions de faisabilités seront envisagées dans un second temps. Cependant cette démarche qui vise à favoriser la créativité, s'est avérée ardue à mettre en œuvre collectivement. C'est bien souvent le cas, car nous avons tendance à craindre davantage le risque de l'erreur que celui de l'immobilisme.

Atelier 3

L'atelier clôturant le premier jour a consisté à mettre en œuvre la méthode de la « Gestion Par Consentement » pour se fixer une visée commune pour le Projet social à venir.

Atelier 4

L'animation du « Vote indicatif » a permis de tenir compte de l'ensemble des points de vues en présence dans la priorisation des idées issues de la première journée de travail commun.

Une fois cette priorisation effectuée, il s'est agi de bonifier quelques-unes des propositions émergeantes qui figurent parmi les actions détaillées dans le projet à venir.

Atelier 5

Le week-end de réflexion s'est terminé par l'évaluation de l'action tant dans sa forme que sur les contenus traités.

PROJET D'ANIMATION GLOBALE et COORDINATION

Conformément aux missions du Centre social, l'APJC anime un « équipement de quartier à vocation sociale globale » qui est accessible à l'ensemble des habitant.e.s. C'est en effet une structure de proximité généraliste qui s'attache à prendre en compte les besoins des différentes composantes de la population ainsi que la variété des aspirations émergentes. Elle porte une attention constante aux familles et aux personnes confrontées à des difficultés sociales, économiques ou culturelles.

En effet, dans le cadre du projet d'Animation Globale, les services d'accueil et d'accompagnement proposés aux habitant.e.s sont finalisés à l'information sur les droits sociaux, la prévention ainsi que la réponse aux besoins et problèmes de la vie quotidienne. Ces accompagnements s'articulent avec des activités culturelles, sportives et de loisirs cohérentes avec le projet du Centre social et les valeurs de l'éducation populaire.

Par l'animation de temps et de lieux d'accueil ouverts à toutes les générations, l'APJC provoque également des échanges formels ou informels, des rencontres conviviales ou thématiques ainsi que des actions de solidarité. Elle favorise ainsi l'initiative sous des formes diverses telles que les activités, les services d'accompagnement et les projets conçus et réalisés avec la participation des habitant.e.s.

C'est également un lieu d'accueil des associations locales qui peuvent y exercer des activités ou des permanences. En tant que Centre social, l'APJC contribue activement au partenariat local et travaille à le développer. Elle recherche la coopération avec le mouvement associatif, les collectivités locales, les autres équipements et services de proximité et d'action sociale.

LES AXES PRIORITAIRES et LES ACTIONS

Favoriser l'accès aux droits

L'état des lieux établi pour les besoins du diagnostic ainsi que les données sociales communiquées par les services de la CAF montrent que les besoins d'accompagnements des publics fragilisés - et en leur sein des familles - s'intensifient dans la zone de compétence du Centre social. L'action « Maraudes » menée pour la seconde année par le Club des 18/25 a également permis de préciser la perception du nombre important de situations de grande précarité existant sur la commune ou les quartiers limitrophes. L'effort est important en termes d'amplitude d'accueil et de mobilisation de l'équipe ainsi que des bénévoles pour favoriser l'accès aux droits de tou.te.s habitant.e.s.

« Accueil du Bar'Ouf »

L'espace du Bar'Ouf est accessible sur l'ensemble des temps d'ouverture de l'accueil de l'APJC. Membres de l'équipe et bénévoles en assurent l'animation sur les plages d'affluence importante. Au quotidien, il permet de prolonger dans un cadre plus convivial les échanges entamés à l'accueil pour une meilleure écoute des besoins et une information plus complète des habitant.e.s. Localement, il constitue également un lieu ressource de rencontre ou de

pause. On peut s'y servir un thé ou un café, des périodiques et des livres - sélectionnés par une bibliothécaire bénévole - y sont en libre accès, ainsi que des jeux de société. Chacun.e peut y proposer une idée d'activité ou d'animation : goûters thématiques, sessions de jeux, échanges de savoirs, petits ateliers manuels... La participation y est toujours libre et gratuite. C'est le lieu d'expérimentations qui peuvent, si elles réunissent un groupe de bénévoles motivés, faire l'objet de projets plus ambitieux qu'un.e membre de l'équipe se chargera de coordonner.

Contenu de l'action	Accueil du Bar'Ouf
Priorité	Agir contre l'exclusion à travers le développement du lien social de proximité
Objectif	L'animation d'un lieu d'accueil inconditionnel
Cible	Tous les publics
Partenaires envisagés pour l'action	Tissu partenarial du territoire (institutions, associations, établissements scolaires, de santé et d'insertion)
Fonctionnement	Tous les après-midis du lundi au samedi jusqu'à 19 ou 20h ainsi que le mercredi matin
Moyens	Les Animatrices d'accueil (titulaires du BAFA) sur 0,30 ETP et les bénévoles de l'APJC ; dans les locaux de l'APJC
Evaluation	Indicateurs: la régularité de l'action, le nombre de bénévoles mobilisés et la perennité de leur engagement, la fréquentation, le nombre d'animations ponctuelles proposées par les bénévoles (goû- ters, jeux de société, petits ateliers DIY, expositions interactives)

« Permanences d'écrivain public »

Cette action a pour objectif d'accompagner les habitant.e.s quand ils et elles rencontrent un écueil dans leurs démarches administratives quotidiennes. Les permanences se tiennent toute l'année 3 fois par semaine sur des plages de 2h30. Désormais, cinq bénévoles de l'APJC assurent ces permanences ainsi que l'une des Animatrices d'accueil. Sur la saison 2017/2018, près de 350 personnes y ont été accompagnées. Il s'agit principalement de personnes maîtrisant peu la langue française ou l'outil informatique et se trouvant dans une situation de précarité importante. Les permanences consistent à leur apporter une aide pour la compréhension et la rédaction ou la saisie informatique de ces démarches. Le cas échéant, une orientation vers les services administratifs ou juridiques dédiés peut également être proposée. En effet, certaines demandes (dossier de retraite ou de recours DALO, par exemple) nécessitent un niveau de compétence technique spécifique qui ne relève pas du champ d'application des écrivains publics.

Le renforcement de l'équipe bénévole à la rentrée 2018 (passage de 3 à 5 écrivaines) a permis de répondre à l'intensification des demandes. Cependant, une prise de rendez-vous a dû être mise en place pour éviter les attentes interminables lors des permanences. Or il est manifeste que le recours à l'écrivain public se fait souvent dans l'urgence. Lorsqu'un.e habitant.e ne peut être reçue lors de sa première visite, on court le risque qu'elle ne la renouvelle pas et voie sa situation se dégrader. Il est donc important de maintenir une veille sur l'évolution de ces permanences qui constituent un indicateur de l'accès au droit sur le territoire.

Contenu de l'action	Permanences d'écrivain public
Priorité	Agir contre l'exclusion en favorisant l'accès au droits et l'auto- nomie de tou.te.s les habitant.e.s
Objectif	L'accompagnement des publics pour les démarches administra- tives du quotidien et l'inclusion numérique
Cible	Tous publics
Partenaires envisagés pour l'action	Partenaires sociaux
Fonctionnement	3 fois par semaine le mardi et mercredi après-midi ainsi que le ven- dredi matin (pour 14h de permanence hebdomadaires assurées)
Moyens	Action portée par l'une des Animatrice d'accueil sur 0,05 ETP et 5 écrivaines bénévoles ; équipement informatique et burotique de l'APJC ; dans les locaux de l'APJC
Evaluation	Indicateurs : la régularité de l'action, le nombre de bénévoles mobilisés et la perennité de leur engagement, la fréquentation, les demandes ex- primées, la capacité de prise en compte ou d'orientation le cas échéant

« Médiation Sociale Partagée »

Le dispositif MSP est mené en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales. L'APJC consacre en effet un créneau spécifique ainsi que des actions collectives ponctuelles à l'information et au conseil sur les allocations et les dispositifs de la CAF. Outre la mise à disposition d'un ordinateur en libre accès connecté au site web caf.fr, elle accompagne les bénéficiaires dans toutes les démarches liées au suivi et à l'actualisation de leur dossier. L'une des Animatrices d'accueil assure cet accompagnement une matinée par semaine tout au long de l'année. Pour la saison 2017/2018, plus de cent allocataires ou futurs allocataires ont été accompagnés.

Les sollicitations relèvent d'un large éventail. Elles vont de la recherche d'information sur les droits éventuels à la première inscription, en passant par les déclarations périodiques (ressources, APL, PreParE...) ou de changement de situation (grossesse, déménagement...) jusqu'au traitement de problématiques spécifiques (trop-perçus notamment). Dans ces situations, il s'agit d'aider à compréhension des courriers de la CAF et à la rédaction des retours (contestation de suspension, demande d'établissement d'échéancier...).

Contenu de l'action	Médiation Sociale Partagée
Priorité	Agir contre l'exclusion en favorisant l'accès au droits et l'auto- nomie de tou.te.s les habitant.e.s
Objectif	L'information et l'accompagnement individuel et collectif des allocataires pour la connaissance des dispositifs et la maîtrise des documents de la CAF

Cible	Tous publics
Partenaires envisagés pour l'action	La Caisse d'Allocations Familiales ; Mme Banys, Assistante sociale de la CAF
Fonctionnement	Orientation et information lors de l'accueil quotidien, mise à disposition de l'outil informatique, accompagnement individuel hebdomadaire (le vendredi matin) et réunions collectives thématiques ponctuelles
Moyens	Action portée par l'Animatrice d'accueil sur 0,10 ETP ; dans les locaux de l'APJC
Evaluation	Indicateurs : la régularité de l'action, la fréquentation, la nature des demandes et la qualité de l'accompagnement, le nombre d'animations collectives ponctuelles proposées

« Les Ateliers Socio-linguistiques »

L'APJC propose depuis plusieurs années des ateliers socio linguistiques qui visent à rendre autonomes les apprenant.e.s dans les espaces sociaux. Ces ateliers ont pour objectif de permettre au public primo arrivant ou en situation d'isolement de mieux connaître la réalité française dans le domaine du travail et de l'emploi, de l'éducation, de la santé et des services sociaux ainsi que de ses institutions.

Placés sous la responsabilité de la Référente famille-action sociale, ces ateliers sont menés par 7 formatrices bénévoles. L'enseignante de Français Langue Etrangère en assure la coordination pédagogique. Ils sont organisés en groupes hétérogènes à l'exception des débutants et des personnes qui n'ont jamais été scolarisées. Au cours d'une semaine, 3 ateliers se tiennent simultanément sur 3 matinées et un atelier se déroule en soirée. Ils durent 2h45. Au cours de la saison 2017/2018 une soixantaine d'apprenants ont été inscrits, dont une large majorité de femmes (environ 80%). On relève qu'un tiers de ces apprenant.e.s réside dans les communes environnantes.

Chaque atelier est entrecoupé d'une pause-café qui est l'occasion pour les apprenant.e.s de proposer à tour de rôle des spécialités de leur région d'origine. En effet, l'importante diversité culturelle représentée dans les groupes est mise en valeur et vient nourrir leurs échanges. Les apprenant.e.s et les formatrices organisent également deux moments festifs au cours de la saison. A cette occasion, ils et elles présentent des chansons françaises apprises au fil des ateliers. Une cheffe de chœur intervient bénévolement pour les aider à répéter, le chant devenant un prétexte plaisant pour approfondir le travail de prononciation. En fin de saison, les apprenant.e.s se produiront sur la scène de l'Espace des Arts avec l'ensemble des pratiquant.e.s des ateliers artistiques et de loisirs de l'APJC.

Permettre à la jeunesse de trouver sa place dans la ville et dans la société

Nous l'avons dit, il est des tranches d'âges qui se font rares au sein de notre structure. Depuis plusieurs années déjà, les animatrices et animateurs jeunesse ont porté une réflexion sur l'offre d'accueil et de loisir qui serait pertinente et qui serait adaptée en termes de temps

d'animation collective. Les jeunes, ainsi que leurs parents, ont été sollicités dans le cadre de la Commission jeunesse. Les accueils se sont adaptés, parfois avec succès mais pas auprès des 15/17 ans. Pendant ce temps, le nombre de visites et de prises de contacts concernant les parcours de formations se sont multipliées. La place des volontariats, européen ou de Service Civique, s'est affirmée. Et si ce n'était pas seulement sur le terrain du loisir ou du projet collectif que les jeunes à partir d'un certain niveau de scolarité nous demandent désormais de les accompagner ?

« La Boussole »

Aujourd'hui, on relève à l'APJC un nombre conséquent et régulier de visites et sollicitations de la part de jeunes de 14 à 25 ans environ qui sont confrontés à la recherche de stage ou à des questions d'orientation et de formation. Nous accueillons en moyenne 3 stagiaires et 2 volontaires par an, mais ne pouvons répondre positivement à toutes les demandes. Ces demandes sont actuellement accompagnées au cas par cas par l'équipe d'animation essentiellement sur des temps d'accueil informel ou semi formel. Cela passe notamment par la mobilisation des partenariats existants, au premier rang desquels celui avec la Mission Locale. Il apparait désormais nécessaire de prendre en compte ce constat comme l'expression d'un besoin d'accompagnement et d'envisager les formes que pourrait prendre une réponse adaptée.

Sur cet axe jeunesse, le Comité de Pilotage a initié un échange constructif, poursuivi par la suite au cours du Week-end de réflexion de l'APJC : il a été rappelé que suite à la fermeture du Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Bondy, les jeunes scolarisés ne disposent plus d'un lieu ressource d'accompagnement sur l'orientation scolaire et les parcours de formation. Se pose la question des besoins en accompagnement découlant de l'augmentation des filières intégrant des stages ainsi que de la mise en place de l'interface « Parcours Sup ». En effet, c'est le domaine sur lequel le Centre social est le plus sollicité par les 15/17 ans à travers les stages, les dispositifs de volontariat français ou européen et l'accompagnement individuel des lycéens mis en place à leur demande cette saison. Or la Mission Locale, si elle assure un accueil inconditionnel, n'est pas habilitée en matière d'orientation scolaire ni de recherche de stage ou d'alternance. La nécessité d'une passerelle entre la Mission locale et les établissement scolaires est à envisager. Le logiciel Pass'avenir pourrait constituer un bon outil de communication car la Mission locale n'utilise pas à ce jour la totalité des accès qui lui sont alloués. L'objectif de l'équipe jeunesse est de développer des espaces collectifs de construction de projets tels que des visites, des sorties des ateliers coopératifs.

La poursuite du partenariat élargi avec la Mission locale, les établissements scolaires et les réseaux fédéraux est préconisée. Ainsi que la mise en place d'un partenariat renforcé avec les services de la DDCS sur le volontariat de Service Civique et avec l'agence ERASMUS+ pour le CSE (ex SVE).

Contenu de l'action	"La Boussole" : temps d'accueil et d'information sur l'orientation, la recherche de stages et de volontariats
Priorité	Permettre à la jeunesse de trouver sa place dans la ville et dans la société
Objectif	Répondre aux difficultés exprimées par les jeunes pavillonnais dans la construction de leur parcours de formation par l'information et l'accompagnement dans le cadre d'une dynamique d'animation collective.
Cible	A destination des 15/25 ans

Partenaires envisagés pour l'action	Partenariat avec la Mission locale, les établissements scolaires, le tissu associatif et le secteur ESS
Fonctionnement	Accueil hebdomadaire d'une durée de 3h ; préfiguration au cours de la saison 2019/2020 pour une mise en place en juin/juillet 2020
Moyens	Coordination par la directrice (Master MEEF-Cadre en éducation populaire) sur 0,10 ETP, accueil assuré par l'équipe d'animation jeunesse (DEJEPS, DUT Carrières sociales) sur 0,40 ETP; participation des volontaires de Service Civique et de Service de Volontariat Européen accueillis chaque année à l'APJC; action menée dans les locaux de l'APJC
Evaluation	Indicateurs: l'acquisition des compétences spécifiques (en interne et auprès des partenaires) par l'équipe d'animation, la régularité de l'action, les partenariats mobilisés et leur pérennité, la fréquentation, l'assiduité, le nombre d'initiatives promues (rencontres d'information, ateliers collectifs, visites découverte, stages dating)

« Le Lab Média Numérique » et « Les Récrés »

Afin de renforcer la cohérence de l'offre périscolaire du mercredi, deux nouveaux temps d'accueil seront créés à la rentrée 2019. En termes quantitatifs, ils visent à répondre à la demande des familles en termes de capacité d'accueil, mais également à assurer une possibilité d'accueil sur une plus large plage horaire. En termes qualitatifs, ils manifestent le choix de l'association de renforcer les moyens au service de la cohérence éducative de l'ALSH et d'adapter l'offre à chaque tranche d'âge tout en favorisant une continuité de fréquentation aux différentes étapes des parcours des jeunes.

Contenu de l'action	"Lab Media Numérique" (Web Radio, production de contenus web)
Priorité	Permettre à la jeunesse de trouver sa place dans la ville et dans la société
Objectif	Accompagner la citoyenneté des jeunes par la construction et la formalisation d'expressions individuelles et collectives
Cible	A destination des 13/15 ans
Partenaires envisagés pour l'action	Web Radios des Maisons des Jeunes et de la Culture (FRMJC IDF) ; Arte Radio
Fonctionnement	Atelier hebdomadaire d'1h30 accueillant 7 jeunes par séance, à compter de septembre 2019
Moyens	Atelier porté par l'Animateur intervenant informatique sur 0,05 ETP et coordonnée par l'Animatrice jeunesse sur 0,10 ETP ; dis- pose de la "salle des clics", salle informatique de l'APJC

Evaluation	Indicateurs : la régularité de l'action, les partenariats mobili- sés et leur pérennité, la fréquentation, l'assiduité, la qualité des
	contenus produits (web radio, contenus web), le nombre d'ini-
	tiatives promues (visites découverte, rencontres thématiques)

Contenu de l'action	"Les Récrés" accueil multi-activités du mercredi après-midi
Priorité	Permettre à la jeunesse de trouver sa place dans la ville et dans la société
Objectif	Accompagner la citoyenneté des jeunes par la construction et la formalisation d'expressions individuelles et collectives
Cible	A destination des 6/10 ans
Fonctionnement	Accueil hebdomadaire périscolaire les mercredis de 14h à 18h recevant maximum 16 enfants pour des activités ludiques, manuelles et culturelles.
Moyens	Equipe d'animation jeunesse sur 0,35 ETP
Evaluation	Indicateurs: la régularité de l'action, la fréquentation, l'assidui- té, la diversification des activités proposés, le nombre d'initia- tives hors-les-murs promues (sorties, visites découverte), le nombre de projets initiés

Les « Modules »

Le succès de la soirée japonaise animée depuis deux saisons autour de la culture Manga en partenariat avec les Centres de documentation et d'information des établissements scolaires voisins, a suscité le projet d'amplifier et de décliner cette initiative au fil de la saison à venir. En effet, à l'ère des réseaux et des cultures électives, la découverte peut débuter à partir d'une initiative locale.

L'action conjuguera des ateliers thématiques au cours des vacances scolaires et un événement de restitution animé par les jeunes participant.e.s au profit de tous les publics.

Contenu de l'action	Les "Modules", exemple : Festival Manga (au cours des petites vacances : une semaine d'ateliers de pratique artistique et de découverte cultu- relle plus une journée de restitution festive ouverte à tou.te.s)
Priorité	Permettre à la jeunesse de trouver sa place dans la ville et dans la société
Objectif	Sensibiliser la jeunesse à la prise en compte des droits culturels pour la promotion de la dynamique de projet et de l'ouverture culturelle
Cible	Ateliers à destination des 15/25 ans + événements portés par les jeunes ouverts à tou.te.s

Partenaires envisagés pour l'action	Professeurs documentalistes des établissements scolaires pa- villonnais et des villes voisines ; Bibliothèque municipale ; Li- brairie "Folie d'encre" ; compagnies en résidence à l'APJC
Fonctionnement	3 fois/an lors des petites vacances ; ateliers sur une semaine + événement ouvert à tou.te.s à l'APJC ; saison 2019/2020
Moyens	Coordination par l'équipe d'animation jeunesse sur 0,10 ETP et le référent loisir (DEJEPS) sur 0,10 ETP ; ateliers menés par des animateurs et animatrice intervenants (couture, arts plastiques) ainsi que des bénévoles (cuisine, DIY) ; à l'APJC
Evaluation	Indicateurs: la régularité de l'action, les partenariats mobilisés et leur pérennité, la fréquentation, l'assiduité, le nombre d'initiatives promues (visites découverte, rencontres thématiques), le nombre d'événements mis en œuvre, l'adéquation des moyens engagés et des résultats identifiés

C. Accompagner les pavillonnais à travers la transformation de leur territoire

Le diagnostic partagé a montré que nombre de pavillonnais.e.s ont le sentiment de subir la transformation de leur ville et de leurs quartiers. S'exprime également une inquiétude face à l'évolution de la population qui est parfois perçue comme une « densification à outrance ». Le sentiment de perte du lien social est fréquemment évoqué, tout comme celui d'une « perte des valeurs ». Or le Centre social est justement le lieu pour tisser ce lien et construire des valeurs communes de nature à assurer une continuité à travers les évolutions de la ville afin que chacun et chacune quelle que soit son ancienneté d'installation puisse y trouver sa place.

« Les Repas partagés »

Ces moments conviviaux ont jalonné l'histoire de l'APJC comme celle de nombreux Centres sociaux car autour des recettes de cuisine et des repas partagés se transmettent les histoires et se raconte le territoire dans toute sa complexité. L'appétence des membres Commissions senior et bénévolat pour ces événements ouverts à tout.e.s les habitant.e.s permet d'envisager une régularité trimestrielle pour la saison à venir.

Contenu de l'action	"Repas partagés" ouverts à tou.te.s à l'initiative des ateliers cuisine seniors et des bénévoles
Priorité	Accompagner les pavillonnais à travers la transformation de leur territoire
Objectif	Construction d'une histoire locale commune par la rencontre entre les générations d'habitant.e.s
Cible	Dimension intergénérationnelle

Partenaires envisagés pour l'action	Partenaires sociaux
Fonctionnement	Chaque trimestre au Bar'Ouf de l'APJC au cours de la saison 19/20
Moyens	Coordonnée par les animatrices d'accueil (titulaires du BAFA) sur 0,10 ETP et portées par la Commission Bénévolat et la Commission Senior en partenariat avec les Club 18/25 et ARC-EN-CIEL
Evaluation	Indicateurs : le nombre et la régularité des événements, les par- tenariats mobilisés et leur pérennité, la fréquentation, l'assidui- té, la diversité des publics touchés.

La programmation hors-les-murs et le Festival de Clown

Ces actions, promues par la Commission programmation, visent à permettre aux habitant.e.s de redécouvrir et réinvestir le cadre urbain qui est le leur à travers des interventions théâtrales dans des espaces non dédiés. Elles doivent permettre de déjouer les représentations que les habitant.e.s entretiennent autour des différents quartiers et qui se sont naturalisées avec le temps.

Contenu de l'action	Programmation hors-les-murs (notamment sur les quais du canal)
Priorité	Accompagner les pavillonnais.e.s à travers la transformation de leur territoire
Objectif	Favoriser la cohésion sociale par facilitation de la circulation dans les différents quartiers de la ville
Cible	Tous publics : familles, jeunesse, seniors
Partenaires envisagés pour l'action	Ville des Pavillons-sous-Bois ; Compagnies en résidence à l'APJC ; écoles d'arts de la scène du territoire (exemples : Théâtre-Ecole Le Samovar, Bagnolet ; Ateliers Médicis, Aulnay-sous-Bois)
Fonctionnement	2 fois/année à compter de la rentrée 2019
Moyens	Référent loisirs sur 0,10 ETP et directrice sur 0,05 ETP ; événements menés dans l'espace public en concertation avec les Pavillons-sous-Bois
Evaluation	Indicateurs : le nombre d'événements, les partenariats mobilisés et leur pérennité, la fréquentation, la qualité de la communica- tion, l'adéquation des moyens engagés et des résultats identifiés
Contenu de l'action	Festival de Clown (annuel et hors-les-murs)
Priorité	Accompagner les pavillonnais.e.s à travers la transformation de leur territoire

Objectif	Favoriser la cohésion entre les différents quartiers par le rassemblement des pavillonnais autour d'un événement fédérateur
Cible	Tous publics : familles, jeunesse, seniors
Partenaires envisagés pour l'action	Ville des Pavillons-sous-Bois ; Espace des Arts ; théâtre-école Le Samovar
Fonctionnement	Evénement annuel à compter de septembre 2020
Moyens	Référent loisirs sur 0,10 ETP et directrice sur 0,05 ETP ; événe- ments menés dans l'espace public en concertation avec la Ville des Pavillons-sous-Bois
Evaluation	Indicateurs: les partenariats mobilisés et leur pérennité, la qua- lité de la communication, la capacité d'organisation logistique, la fréquentation, l'adéquation des moyens engagés et des ré- sultats identifiés

Le diagnostic partagé au service du développement de la vie associative

Cette action vise à favoriser le développement de la vie associative en facilitant la structuration de groupes d'habitant.e.s porteur.se.s de projets. Elle se fonde sur une compréhension approfondie de la situation et des enjeux présents du quartier qui a été créé. Elle doit permettre de connaître la vision de chacun.e sur le quartier, de faire une place pour tou.te.s dans l'élaboration d'aspirations communes et de faciliter la construction de liens de voisinage et de solidarité.

Contenu de l'action	Diagnostic partagé auprès des habitant.e.s du nouveau quartier
Priorité	Accompagner les pavillonnais à travers la transformation de leur territoire
Objectif	Identifier les besoins et attentes des habitant.e.s dans le contexte de transformation du territoire
Cible	Habitantes et habitants du nouveau quartier au nord du Canal de l'Ourcq
Partenaires envisagés pour l'action	ASP ; Amicale des locataires ; CCAS ; Ville des Pavillons-sous-Bois
Fonctionnement	Au cours de la saison 2019/2020
Moyens	Coordination de la Référente famille sur 0,10 ETP (DUT Carrière sociales, Licence Médiation culturelle) et de la directrice sur 0,10 ETP
Evaluation	Indicateurs : les partenariats mobilisés et leur pérennité, la qualité de la communication, la capacité d'organisation logistique, la fré- quentation, la diversité des publics participants, les préconisations

d. La coopération moteur de la gouvernance

Les Commissions sont nées de la volonté de favoriser la participation des habitant.e.s, usager.e.s, et adhérent.e.s - ainsi que des partenaires du territoire - à la prise de décision. Un an après leur entrée dans les statuts de l'association en juin 2018, une évaluation de cette expérimentation est nécessaire afin de structurer cette modalité de fonctionnement et de la rendre pérenne.

L'évaluation des Commissions thématiques

Les Commissions favorisent-elle une majeure l'implication de tou.te.s ? Leur mise en œuvre en termes de temporalité, de régularité et de communication, est-elle largement accessible ? Comment se déroulent les échanges en son sein ? Comment se font les arbitrages ? Quels en sont les effets constatés ? La répartition des responsabilités évolue-t-elle ? Voilà autant de questions qui s'imposent pour poursuivre pertinemment cette démarche.

Contenu de l'action	Evaluation et adaptation des Commissions thématiques
Priorité	La coopération moteur de la gouvernance
Objectif	Développer le pouvoir d'agir des habitant.e.s par le renouvelle- ment des formes d'implications dans la gouvernance afin de les rendre accessibles au plus grand nombre
Cible	Tous les publics fréquentant l'APJC et les partenaires locaux
Partenaires envisagés pour l'action	Les Clubs et associations partenaires
Fonctionnement	A poursuivre au second semestre 2019
Moyens	Coordination de la directrice sur 0,10 ETP, évaluation menée par les participant.e.s des Commissions thématiques et des administratrices et administrateurs de l'APJC auprès de l'ensemble des publics fréquentant la structure
Evaluation	Indicateurs : le nombre de temps d'évaluation mis en place, la qua- lité de la communication auprès de l'ensemble des publics, la fré- quentation, la diversité des publics participants, les préconisations

Les temps de formation

Le point d'étape de la transformation de la gouvernance après un an d'expérimentation nous enseigne que la mise en œuvre d'une réelle participation implique un important travail de la part de l'association comme de tout.e.s les actrices et acteurs. En outre, celuici n'est pas nécessairement le même en fonction des statuts de chacun.e.

En effet, la pratique de la coopération exige des professionnel.le.s de qu'ils.elles se montrer capables de s'adapter tout en conservant leur posture. Ils doivent également se montrer en mesure de faire évoluer leurs critères d'évaluation des actions : ne plus seulement prendre en compte l'action elle-même mais également le processus qui a permis sa réalisation. En revanche, cette coopération implique pour les autres participant.e.s qu'ils acceptent de se forger un langage et des outils communs. Cette évolution ne pourra se faire sans que soient mis en place des temps de formation théoriques et pratiques communs à l'ensemble des participant.e.s.

Contenu de l'action	Temps de formation aux outils participatifs communs entre habitant.e.s et professionnel.le.s
Priorité	La coopération moteur de la gouvernance
Objectif	Développer le pouvoir d'agir des habitant.e.s par la transmis- sion d'outils favorisant la participation et la prise d'initiative
Cible	Habitant.e.s, adhérent.e.s, administratrices et administrateurs, équipe professionnelle
Partenaires envisagés pour l'action	Fédération des Centres Sociaux 93, FRMJC IdF, SCOP L'engrenage
Fonctionnement	Mis en place à compter de janvier 2019 (week-end de réflexion de l'APJC); mars 2019 (1 journée de formation FDCS, 4 journées FRMJC); juillet 2019 (2 jours de formation, L'engrenage); septembre 2019 (accueil d'une journée de rencontre de structures d'éducation populaire)
Moyens	Coordination de la directrice sur 0,05 ETP
Evaluation	Indicateurs : le nombre de temps de formation en interne, nombre de temps de formation, la diversité de statut des participants, les effets observés

Le budget participatif

Une gouvernance réellement participative nécessite que tous les aspects de la vie de l'association puissent être mis en débat sur la base d'un socle commun de valeurs et de normes. Les problématiques budgétaires ne peuvent faire exception à ce processus. Cependant elles nécessitent un outillage des acteurs et actrices afin que les enjeux soient conscientisés par chacun.e. L'APJC expérimente pour la seconde année une construction concertée du prévisionnel qui doit être poursuivie dans le cadre de cette action.

Contenu de l'action	Expérimentation et mise en place du Budget participatif
Priorité	La coopération moteur de la gouvernance
Objectif	Développer le pouvoir d'agir des habitant.e.s par la transmis- sion d'outils favorisant la participation et la prise d'initiative
Cible	Habitant.e.s, adhérent.e.s, administratreurs.trices, équipe professionnelle
Partenaires envisagés pour l'action	Fédération des Centres Sociaux 93, FRMJC IdF
Fonctionnement	Poursuite de l'expérimentation sur la saison à venir
Moyens	Coordination de la directrice sur 0,10 ETP et du Référent loisir sur 0,10 ETP dans le cadre de la Commission budget
Evaluation	Indicateurs: nombre d'instances, fréquentation, assiduité et diversification de la composition, acquisition des outils de projection budgétaire, effets constatables sur les orientations budgétaires

PROJET D'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE

L'Animation collective Famille fait l'objet d'un projet spécifique qui se décline dans un plan d'actions. Celui-ci vise à améliorer la vie quotidienne des familles, à renforcer la fonction parentale et les liens familiaux, à permettre la participation des familles et à favoriser les solidarités de voisinage et les relations entre les générations.

L'évaluation des actions mises en œuvre en direction des familles au cours des quatre dernières années a montré leur pertinence et leur très bonne identification par les habitant.e.s des Pavillons-sous-Bois et des environs comme par les partenaires. Cependant, la phrase d'une habitante a marqué l'évaluation de ces actions : « la parentalité, ça ne s'arrête pas à 6 ans ! ». Elle pointe l'effort qui est à poursuivre sur l'accompagnement de la parentalité mais également d'une implication croissante des parents dans la scolarité et dans les loisirs partagés. D'autre part, le développement des liens interfamiliaux contribue à construire le lien social de proximité qui est également au cœur de l'Axe 3 – « Accompagner les pavillonnais à travers la transformation de leur territoire ». En effet, la population de la commune est largement constituée de familles. La population enfantine est celle qui connaît la plus forte croissance. L'application du quotient familial qui permet de proposer des activités et animations pour toutes les familles constitue en cela un levier pour la cohésion sociale de l'ensemble du territoire.

LES AXES PRIORITAIRES et LES ACTIONS

Le café des parents et les Après-midis thématiques

Le café des parents est un lieu d'accueil et d'accompagnement à la parentalité qui offre un espace de rencontre, de réflexion et d'échange entre parents, accompagnés par des professionnel.le.s.

C'est un espace qui est ouvert à tous les parents, futurs parents, grands-parents. La participation est libre et gratuite, sans inscription administrative. Ce temps doit permettre de toucher un public issu de différents milieux, de générations, de catégories socioprofessionnelles et culturelles diverses. Les Après-midis thématiques en sont le prolongement et l'approfondissement. Ils pourront être organisés à l'initiative des parents.

Ces actions sont coordonnées et animées par la Référente famille. Cette dernière peut, selon les sujets et les besoins, faire participer une psychologue, des professionnel.le.s ou des partenaires (chefs d'établissement des Ecoles et des Collèges, enseignant.e.s, infirmier. ère scolaire, éducatrice.eur de jeunes enfants et animateurs).

Les objectifs sont les suivants :

- Créer un lieu ouvert à tous les parents ;
- Proposer un espace d'écoute, d'accompagnement, de partage d'expériences entre parents;
- Proposer un espace intermédiaire entre le quotidien avec ses questions et ses difficultés et les consultations spécialisées.

Pour 2019, le café des parents sera programmé toutes les six semaines environ et se déroulera le mercredi matin. Il s'agit d'un jour où nous accueillons beaucoup de familles pour les activités de loisirs. En effet, nous avons pu observer que les parents étaient disponibles et captifs sur ce temps et qu'il était opportun de leur consacrer un espace dédié. Le café aura lieu de 10h à midi, avec un temps convivial suivi d'un temps d'échange.

Les parents pourront proposer des thèmes qui seront ensuite sélectionnés et programmés au cours de l'année. Ils feront l'objet de temps thématiques sous formes de conférences ou d'ateliers de réflexion animés par des partenaires ou des intervenant.e.s spécialistes de la question traitée. Nous prévoyons de mener ces après-midi thématiques 3 fois par an.

Contenu de l'action	"Le Café des parents"
Priorité	La famille, premier lieu d'implication
Objectif	Accompagner la parentalité par des temps d'échange entre pairs et l'offre d'accès à des ressources sur les thématiques d'éducation et de parentalité
Cible	Familles
Fonctionnement	Bimestriel ; d'une durée de 2h au Bar'Ouf de l'APJC ; il réunit une dizaine de parents et sera poursuivi pour la saison 2019/2020
Moyens	L'action est menée par la Référente famille sur 0,05 ETP ; dans les locaux de l'APJC
Evaluation	Indicateurs : le nombre d'événements, les partenariats mobi- lisés et leur pérennité, la qualité de la communication, la fré- quentation, l'assiduité

Contenu de l'action	Après-midis thématiques parentalité et éducation
Priorité	La famille, premier lieu d'implication
Objectif	Accompagner la parentalité en offrant un accès à des ressources sur les thématiques d'éducation et de parentalité
Cible	Familles
Partenaires envisagés pour l'action	Programmation thématique et partenariats qui en découlent en cours d'élaboration

Fonctionnement	3 rencontres/saison ; d'une durée de 2h ; à compter de la ren- trée 2019 alternant petites conférences et ateliers thématiques
Moyens	L'action est menée par Référente famille sur 0,05 ETP
Evaluation	Indicateurs : le nombre d'événements et leur régularité, les par- tenariats mobilisés et leur pérennité, la qualité de la communi- cation, la fréquentation, l'assiduité

Les rencontres et le suivi avec les familles des enfants du CLAS

En lien avec le projet d'accueil des collégiens temporairement exclus et des activités d'accompagnement à la scolarité (CLAS), l'APJC propose des actions de sensibilisation, de soutien et d'accompagnement aux parents d'enfants scolarisés.

Elles ont pour objectif général de favoriser une meilleure connaissance de l'institution scolaire, mais aussi de renforcer la place du parent dans la scolarité de l'enfant et dans sa relation avec l'Ecole.

Les actions s'appuieront sur des temps d'échanges spécifiques autours des questions relatives à la scolarisation, à la réussite scolaire et aux liens entre l'enfant, le parent et l'équipe éducative. Ces temps de rencontres se déclineront sous forme d'entretiens individuels, de temps festifs et de réunions collectives avec les parents en présence de professionnel.le.s (psychologue, équipe éducative, animateur.rice.s). Ces rencontres devront permettre aux parents d'exprimer leurs préoccupations ou leurs difficultés afin qu'ils accompagnent au mieux leurs enfants dans leur parcours scolaire. Il s'agira par le biais de ces rencontres, de fournir un accompagnement et des conseils aux familles afin qu'elles puissent profiter d'un espace d'information, de dialogue, de soutien, de médiation, leur permettant une plus grande implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Ces rencontres ont pour objectif de :

- Présenter l'école, son fonctionnement, ses enjeux et ses valeurs ;
- Donner les clés d'une bonne collaboration avec les équipes éducatives afin d'accompagner l'enfant dans sa scolarité ;
- Soutenir et faciliter l'implication des parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

D'autre part, les démarches menées en direction des parents devront également permettre de créer des liens avec les familles afin de leur proposer si nécessaire un accompagnement social via les autres services et accompagnement proposés par le Centre social.

Contenu de l'action	Rencontres et suivi des familles du CLAS, des jeunes exclus temporaires ainsi que des jeunes en mesure de responsabilisation du Collège
Priorité	La famille, premier lieu d'implication
Objectif	Accompagner la parentalité par l'information et l'écoute des fa- milles pour une meilleure maîtrise des questions éducatives et scolaires
Cible	Familles

Partenaires envisagés pour l'action	Etablissements scolaires : Ecoles Robillard et Julie-Victoire Daubié, Collèges Éric Tabarly et Anatole France (en cours de structuration)
Fonctionnement	Accueil systématique en début d'année pour les familles du CLAS (environ 30 familles concernées) et lors de chaque accompagnement des mesures mises en place par les établissements ; rendez-vous de suivi dès que souhaitable
Moyens	Référente famille sur 0,10 ETP
Evaluation	Indicateurs: nombre de familles impliquées en début d'année scolaire, part de réponses positives lors des propositions de rdv adressées aux familles, sollicitations spontanées de la part des familles, retours d'évaluation des établissements partenaires

Le LAEP « Les Moussaillons »

Inspiré de la « Maison verte » créée par Françoise Dolto, le Lieu d'Accueil Enfant-Parent est un espace privilégié au sein duquel parents et enfants sont accueillis dans un cadre convivial et ludique.

Le lieu d'accueil enfants parents a pour mission de soutenir la parentalité et favoriser l'épanouissement et la socialisation précoce de l'enfant. Ce lieu, adapté à l'accueil de jeunes enfants, constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents. Une équipe d'accueillantes professionnelles et bénévoles formées à l'écoute accueille les familles une fois par semaine de septembre à fin juillet.

Le LAEP est ouvert aux enfants âgés de 0 à 6 accompagnés de leur parent ou d'un adulte référent qui peut être un membre de sa famille (grands-parents, oncles, tantes). L'accueil est également ouvert aux futurs parents. Chaque famille est accueillie dans le respect de son histoire, de sa culture et de sa singularité. Le public visé est constitué de familles habitant aux Pavillons-sous-Bois et dans les villes limitrophes.

Ses objectifs généraux sont de :

- Contribuer au développement et à l'éveil de l'enfant ;
- Accompagner et quider le parent dans sa relation avec son enfant ;
- Rompre l'isolement et créer du lien social entre les familles ;
- Favoriser la participation active des familles en son sein.

Ses objectifs opérationnels sont les suivants :

- Offrir un espace convivial avec la mise à disposition de jeux diversifiés ;
- Orienter vers les professionnel.le.s compétent.e.s en fonction des demandes parentales ;
- Permettre et encourager l'échange entre enfants, entre parents et avec les professionnel.le.s à travers la parole et le jeu ;
- Informer les parents des activités et des actions proposées par la structure ainsi que sur la vie locale ;
- Accompagner l'enfant et les parents dans la préparation à la séparation à venir.

Pour un enfant ne fréquentant pas une crèche ou une halte-garderie, le LAEP représente la plupart du temps un premier lieu de socialisation qui lui permet de développer sa créativité, son rapport à lui-même, aux autres et au monde. C'est un lieu qui propose un espace d'épanouissement pour l'enfant et le prépare à la séparation avec son parent.

Le LAEP favorise également les échanges entre adultes, entre parents ou avec les professionnel.le.s. Il a pour objectif de prévenir ou de rompre l'isolement d'un certain nombre de familles isolées pour des raisons diverses (géographiques, générationnelles ou culturelles).

Pour nous accompagner dans la mise en œuvre du projet, l'APJC peut s'appuyer sur un réseau de partenaires locaux :

RAM-LAEP « La parent'aile »
Protection Maternelle et Infantile (PMI)
Multi accueils
Crèches départementales
Crèches municipales
Centre Communal d'Action Sociale
Résidence sociale - SOLIHA Est Parisien
Mme Banys, Assistante sociale de la CAF
Centre Médico-Psychologique
Réseau des LAEP du 93
Maison de l'emploi, de l'insertion et Mission locale

Le travail partenarial et en réseau est indispensable. Il a pour objectif d'échanger sur le diagnostic, le fonctionnement ainsi que sur les pratiques et les outils professionnels. Il permet de faire connaître l'activité du LAEP à l'ensemble des acteurs du territoire, aux équipements d'accueil des jeunes enfants ainsi qu'aux partenaires sociaux.

Pour communiquer sur le LAEP, plusieurs moyens et supports sont utilisés :

- La plaquette annuelle de présentation de la saison de l'association Centre social ;
- Le site internet ;
- La page Facebook;
- Des affiches dans l'ensemble de la structure et à l'extérieur ;
- De tracts distribués à l'accueil et après des partenaires.

Une communication à l'échelle de la ville des Pavillons-sous-Bois est réalisée via le guide de la rentrée municipal, du journal de la ville « Pavillons Infos », de l'affichage publique ainsi que par une distribution de tracts dans les équipements de la Ville (Mairie, Ecoles, Crèches, PMI).

Nous nous appuyons également sur notre réseau de partenaires pour diffuser l'information auprès de leurs publics. Le Bouche-à-oreille demeure en effet un excellent moyen de faire connaître le LAEP et de faire venir des familles.

Enfin, le LAEP « Les moussaillons » est référencé sur le site Internet «mon-enfant. fr» de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (la présentation de la structure, ses coordonnées, règles d'admission et le cas échéant ses tarifs sont mentionnés).

Contenu de l'action	LAEP « Les Moussaillons »
Priorité	Cultiver le lien familial

Objectif	Favoriser le lien intrafamilial par l'accueil des jeunes enfants et de leurs familles pour de premières expérience du cadre collectif	
Cible	Familles avec jeunes enfants	
Partenaires envisagés pour l'action	PMI, crèches et RAM des Pavillons-sous-Bois	
Fonctionnement	Accueil hebdomadaire, tous les vendredis de 9h30 à 12h, vacances scolaires incluses, dans la salle de danse de l'APJC	
Moyens	Coordination de la Référente famille sur 0,05 ETP, une accueil- lante LAEP sur 0,15 ETP ainsi que la supervision d'une psycho- logue mise à disposition par le groupement d'employeurs dont nous sommes membres	
Evaluation	Indicateurs : la régularité de l'action, la fréquentation, l'assiduité, la diversification des activités proposés, l'ouverture sur les autres temps d'accueil du Centre social	

Les samedis enfants-parents

Nous avons constaté que par manque d'espace, de temps ou d'organisation, certains parents n'ont pas d'activités récréatives avec leurs enfants et ne s'accordent que rarement un temps de détente partagé. Pourtant, la pratique de loisirs contribue à soutenir la fonction parentale car elle permet les échanges et les relations au sein de la famille. Les loisirs peuvent également représenter un soutien à l'éducation des enfants et plus particulièrement des pré-adolescents car ils favorisent leur épanouissement et leur implication citoyenne.

Nous souhaitons développer à partir de la rentrée de septembre 2019, des ateliers parentenfant le samedi après-midi. Ces journées ont pour objectif de renforcer les relations au sein de la famille grâce au partage d'un moment de temps libre dans un autre cadre que celui du quotidien et autour d'une activité commune. Ces activités doivent permettre aux parents et aux enfants de se découvrir sous un autre angle avec un mode de communication différent de celui qui existe au quotidien. La pratique d'activité doit renforcer leur complicité et permettre de mettre à jour des aptitudes chez l'enfant que l'adulte ne soupçonnait pas nécessairement.

Ces ateliers seront destinés aux enfants de 6 à 12 ans accompagnés de leurs parents. Organisés sur une régularité d'un samedi tous les deux mois, leur programme proposera des ateliers autour d'activités culturelles, de pratique artistique ou sportive telles que le développement durable, la cuisine, le théâtre, les arts plastiques, le bricolage ou encore le cirque.

Ces ateliers auront pour objectifs:

- Proposer aux parents de réaliser des activités avec leurs enfants ;
- Favoriser l'échange sur les questions parentales ;
- Valoriser les compétences parentales ;
- Favoriser le lien parent-enfant par le biais d'activité ;
- Développer l'écoute, le soutien entre parents et enfants ;
- Utiliser l'activité comme moyen de rencontre, de discussion et de création de liens.

Contenu de l'action	Samedis enfants-parents (alternant multi-activités)	
Priorité	Cultiver le lien familial	
Objectif	Favoriser le lien intrafamilial par le partage de moments d'activités pour toute la famille	
Cible	Famille	
Partenaires envisagés pour l'action	Programmation d'activités diverses (confection de confitures, bricolage, yoga enfants-parents) et partenariats qui en découlent en cours d'élaboration	
Fonctionnement	Un samedi tous les deux mois ; animation d'une durée de 4h avec activités et goûter	
Moyens	Coordination de la Référente famille sur 0,05 ETP ; ateliers me- nés par des animateurs et animatrices intervenants (couture, arts plastiques) ainsi que des bénévoles (cuisine, DIY) ; au Bar'Ouf l'APJC	
Évaluation	Indicateurs : le nombre d'événements, les partenariats mobi- lisés et leur pérennité, la fréquentation, la qualité de la com- munication, l'adéquation des moyens engagés et des résultats identifiés	

Les événements familiaux

Des événements festifs sont proposés aux familles au cours de l'année scolaire, à l'occasion de grandes fêtes annuelles (Halloween, Fêtes de fin d'année et du Printemps...).

Ces événements deviennent au fil des ans des rendez-vous très attendus par les familles qui recherchent des moments partagés avec leurs enfants comme avec d'autres familles. Ces temps forts mêlent convivialité autour d'un repas ou d'un goûter et divertissements avec l'animation de jeux, de spectacles et d'ateliers collectifs à destination de tou.te.s enfants, jeunes et adultes. Ils se déroulent en journée ou en soirée pendant les vacances ou au cours d'un week-end.

Ces événements ont les objectifs suivants :

- Favoriser l'accès aux loisirs pour tous ;
- Valoriser la participation des familles à la conception de l'événement ;
- Permettre aux familles de partager des moments festifs, conviviaux ;
- Développer le lien social et la solidarité entre les familles ;
- Favoriser les échanges intra et interfamiliaux ;

Cette année, nous renouvèlerons ces actions et nous organiserons quatre grands événements pendant l'année :

- Une sortie à Pâques avec une proposition d'animations et de goûter festif;
- Un après-midi estival sur les bords du canal de l'Ourcq avec animations et jeux ;
- Une après-midi dans le cadre de la fête d'Halloween avec animations, jeux, spectacles et ateliers :
- Un réveillon solidaire avec goûter festif et distribution de jouets pour les publics fragilisés en partenariat avec le Club 18/25 ans et l'association Coup de Pouce.

Ces évènements seront pensés et animés par une équipe mixte composée de professionnel. le.s et de bénévoles. Nous solliciterons en priorité les parents pour intégrer l'équipe des bénévoles et participer aux différentes étapes de la conception de ces événements de la réflexion autour de l'élaboration des ateliers à la mise en place et animation de ces derniers.

La co-construction de ces actions doit permettre d'offrir un espace de parole aux parents et de les engager dans la mise en œuvre d'une réponse à leur propre besoin en termes de loisirs et de divertissements.

Contenu de l'action	Evénements familiaux (journées d'animations)	
Priorité	Cultiver le lien familial	
Objectif	Favoriser le lien intrafamilial par le partage de moments d'ac- tivités pour toute la famille	
Cible	Familles	
Partenaires envisagés pour l'action	Partenaires sociaux	
Fonctionnement	Deux fois par an ; journée d'animations participatives et de spectacles réunissant de 60 à 80 personnes (1/3 adultes, 2/3 enfants en moyenne) ; dans l'ensemble des espaces de l'APJC	
Moyens	Coordination de la Référente famille sur 0,05 ETP ; animations menées par les Animateurs et Animatrices d'accueil et interve- nants (couture, arts plastiques) ainsi que des bénévoles (cui- sine, DIY) ; au Bar'Ouf l'APJC	
Évaluation	Indicateurs : le nombre d'événements, les partenariats mobili- sés et leur pérennité, la fréquentation, la qualité de la commu- nication mise en œuvre, l'adéquation des moyens engagés et des résultats identifiés.	

L'atelier « De fil en aiguille... »

Dans la continuité de son projet qui vise à permettre l'accès aux loisirs pour tou.te.s, l'APJC souhaite développer pour la rentrée 2019 une offre d'activité spécifique en direction des parents ayant de jeunes enfants avec la mise en place d'un atelier parent-enfant.

Celui-ci doit permettre aux parents, et notamment aux mères de jeunes enfants, de ne pas s'isoler au cours des premières années de leur parentalité. Il doit leur permettre de rester en lien avec d'autres parents et d'avoir un espace d'échange entre pairs.

Contenu de l'action

Atelier "De fil en aiguille..." (temps d'activité et de convivialité accessible avec les tou. te.s petit.e.s)

Priorité	Des loisirs pour toutes les familles	
Objectif	Favoriser l'accès aux loisirs en famille pour tou.te.s les habitant.e.s par le développement des pratiques collectives de loisir avec de jeunes enfants	
Cible	Familles ayant de jeunes enfants	
Partenaires envisagés pour l'action	Partenaires sociaux	
Fonctionnement	Atelier hebdomadaire; d'une durée de 2h ; à l'APJC	
Moyens	L'action est portée par l'Animatrice technicienne sur 0,03 ETP	
Évaluation	Indicateurs : la régularité de l'action, la fréquentation, l'assidui- té, la diversification, l'adéquation des moyens engagés et des résultats identifiés	

LES SORTIES ET VACANCES EN FAMILLE

Dans le cadre des sorties et vacances familles, la dimension du loisir familial collectif représente une véritable opportunité d'offrir aux familles des moments privilégiés et de contribuer au développement des liens parents-enfants. En effet, avec le changement d'environnement, le cadre éducatif habituel est modifié et l'exercice de la fonction parentale est favorisé et renouvelé. Ces moments conviviaux partagés permettent en outre de favoriser l'épanouissement et la socialisation de l'ensemble des membres de la famille.

Ces actions ont les objectifs suivants :

- Permettre le départ en vacances ou l'accès aux loisirs des familles qui en sont éloignées ;
- Permettre à la famille de construire en commun leur projet de sorties et de vacances ;
- Faciliter la découverte, l'ouverture d'esprit, l'évasion l'accès à la culture et aux loisirs ;
- Favoriser l'échange entre les membres d'une famille ;
- Renforcer le lien parents-enfants.

Les sorties en famille

De nombreuses familles pavillonnaises n'ont que trop peu - voire pas du tout - l'occasion de partir en vacances pendant l'année. Les sorties familiales représentent pour elles une opportunité d'élargir leur univers et de suspendre les préoccupations quotidiennes. Elles font donc partie des temps forts attendus chaque année par les familles qui fréquentent le Centre social. Ces temps de respiration sont essentiels car ils participent à l'équilibre personnel et familial et constituent un vecteur de développement social individuel et collectif. Ainsi, l'APJC propose des sorties culturelles variées permettant de s'évader en allant au bord de la mer, de s'ouvrir à travers la découverte de nouveaux lieux et de se détendre par la pratique de loisirs. Elles permettent de découvrir de nouveaux horizons et des offres culturelles à moindre coût.

Pour cet été, nous avons retenu trois destinations permettant à l'ensemble des familles de trouver une sortie répondant à leurs attentes et adaptée aux différents âges et situations familiales. Les sorties sont programmées en week-end de façon à permettre à un maximum de parents qui travaillent d'y participer. Les choix se sont portés sur la visite d'un zoo, d'une journée de balade et de baignade en bord de mer et d'une sortie détente dans une Île de loisirs.

L'un des objectifs de cette action est d'accompagner les habitant.e.s dans la construction de projets familiaux. Afin de favoriser leur participation, des rencontres sont organisées durant l'année par le biais des Commissions loisirs et famille. Ces temps d'échange visent à recueillir les besoins et les envies en termes d'animations. Il s'agit également de donner à chacun.e l'opportunité de s'impliquer dans la mise en œuvre en participant à la programmation, à l'organisation et à l'encadrement des sorties. Cette démarche participative doit permettre aux familles de prendre un rôle actif dans la construction des actions.

Contenu de l'action	Sorties familiales	
Priorité	Des loisirs pour toutes les familles	
Objectif	Le développement des liens interfamiliaux par le partage d'une expérience commune	
Cible	Familles	
Partenaires envisagés pour l'action	Partenaires sociaux	
Fonctionnement	2 à 3 fois par an	
Moyens	L'action est menée par la Référente famille	
Evaluation	Indicateurs : nombre de sorties prévues, qualité de la communication mise en œuvre, fréquentation, diversification des publics, satisfaction des familles participantes	

Les vacances en famille

Chaque année plusieurs familles sont accompagnées dans la construction de leur projet de vacances, depuis la préparation jusqu'à la réalisation du séjour. Il s'agit d'une action qui permet d'impliquer tous les membres de la famille dans la construction d'un projet commun.

L'accompagnement est effectué par la Référente famille en partenariat avec les professionnel.le.s et les structures partenaires locales (Assistantes sociales, Maison de l'insertion, Maison de l'emploi et Résidence sociale).

Un soutien logistique y est intégré qui concerne le choix des destinations, la construction du budget, la réservation des hébergements et du transport. Ainsi qu'un soutien financier rendu possible par grâce les dispositifs d'aide dédiés : VACAF, APV et région. Lors de la préparation, un accompagnement individualisé et collectif est proposé aux familles. Elles sont reçues 2 à 4 fois individuellement afin de construire leur projet. Elles participent ensuite à des temps de rencontres collectifs (jusqu'à 3) animés par les différentes partenaires.

Ceux-ci sont proposés afin de préparer de façon concrète leurs séjours. Ils concernent la préparation des valises, l'organisation du trajet en transport, la programmation de la vie sur place, des activités...

Ces temps d'échanges entre parents, enfants et professionnel.le.s sont l'occasion d'évaluer les envies et les besoins de chacun.e pour cette période de congés. Cette sensibilisation s'inscrit dans une démarche de soutien à la parentalité.

Contenu de l'action	Vacances familles	
Priorité	Des loisirs pour toutes les familles	
Objectif	L'accompagnement des familles dans la réalisation de leur pro- jet de vacances	
Cible	Les familles bénéficiaires du dispositif Vacaf	
Partenaires envisagés pour l'action	En partenariat avec l'Assistante sociale de la Caisse d'Allocations Familiales (Mme Banys)	
Fonctionnement	L'action consiste à mener des réunions collectives d'information ainsi qu'un accompagnement individualisé jusqu'à la concréti- sation du projet de vacances familiales	
Moyens	L'action est menée par la Référente famille sur 0,10 ETP ; à l'APJC	
Evaluation	Indicateurs: qualité des partenariats, nombre d'actions collectives, fréquentation de ces réunions, nombre de familles accompagnées, nombre de séances de suivi, assiduité des familles bénéficiaires, nombre de projets menés à terme	

L'ARBRE À PROJETS

AXES	OBJECTIFS	OBJECTIFS	ACTIONS			
PRIORITAIRES	PRIORITAIRES GENERAUX OPERATIONNELS ACG					
	Offrir un lieu d'accueil inconditionnel	Le développement du lien social de proximité	Accueil du Bar'Ouf (tous les après-midis)			
		L'accompagnement des publics pour les démarches administratives du quotidien et l'inclusion numérique	Permanences d'écrivain public (3 fois/semaine)			
Agir contre l'exclusion	Favoriser l'accès au droits et l'autonomie de tou. te.s les habitant.e.s	L'information et l'accompagnement individuel et collectif des allocataires pour la connaissance des dispositifs et la maîtrise des documents de la CAF	Médiation Sociale Partagée (information des publics, permanance hebdomadaire d'accueil individuel et réunions collectives ponctuelles)			
		L'acquisition d'autonomie linguistique et de maîtrise du quotidien des habitant.e.s primo-arrivant.e.s	Ateliers Socio-Linguistiques (ateliers de 2h45, 4 fois/semaine)			
	Répondre aux difficultés exprimées par les jeunes pavillonnais dans la construction de leur parcours de formation	L'information et l'accompagnement collectif des jeunes de 15 à 25 ans (en partenariat avec les établissements scolaires, la Mission locale, le tissu associatif et le secteur ESS)	"La Boussole" préfiguration d'un temps d'accueil, d'animation et d'information hebdomadaire à destination des 15/25 ans			
Permettre à la jeunesse de trouver sa place	Accompagner la citoyenneté des jeunes	La construction et la formalisation d'expressions individuelles et collectives	"Lab Media Numérique" à destination des 13/15 ans (Web Radio, production de contenus web)			
dans la ville et dans la société	Compléter l'offre d'accueil de loisir sur le territoire	L'accroissement de l'offre d'accueil periscolaire proposée aux jeunes et à leurs familles	Accueil multi-activités 6/10 ans (mercredis après-midi)			
	Sensibiliser la jeunesse à la prise en compte des droits culturels	La promotion de la dynamique de projet et de l'ouverture culturelle des jeunes	"Les Modules" exemple : Festival Manga (au cours des petites vacances : une semaine d'ateliers de pratique artistique et de découverte culturelle finalisés à une journée de restitution festive ouverte à tou.te.s)			

AXES PRIORITAIRES	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
	Construction d'une histoire locale commune	La rencontre entre les générations d'habitant.e.s	Repas partagés ouverts à tous à l'initiative des ateliers cuisine seniors et des bénévoles
Accompagner les	Favoriser la cohésion	La facilitation des mobilités entre les différents quartiers de la ville	Programmation hors-les-murs (saisonnière, notamment sur les quais du canal)
pavillonnais.e.s à travers la transformation de leur territoire	entre les différents quartiers	Le rassemblement des pavillonnais autour d'un événement fédérateur	Festival de Clown (annuel et hors-les-murs, en partenariat avec le théâtre école Samovar)
pour favoriser le vivre ensemble	Prendre en compte l'évolution des	L'identification des besoins et attentes	Diagnostic partagé auprès des habitant.e.s du nouveau quartier
	besoins et attentes des habitant.e.s dans le contexte de transformation du territoire.	Le développement de la	Développement des coopérations associatives
		vie associative au sein du nouveau quartier au nord du Canal.	Structuration d'un groupe d'habitant.e.s porteur.euse.s de projet (EVS)
Développer le pouvoir d'agir des habitant.e.s	La coopération moteur de la gouvernance	Le renouvellement des formes d'implications dans la gouvernance pour les rendre accessibles au plus grand nombre	Evaluation et adaptation des Commissions thématiques
			Temps de formation aux outils participatifs communs entre habitant.e.s et professionnel.le.s
			Expérimentation et mise en place du budget participatif
		ACF	
		L'échange entre pairs et	"Le Café des parents"
La famille, premier lieu d'implication	Accompagner la parentalité	l'accès à des ressources sur les thématiques d'éducation et de parentalité	Après-midis thématiques parentalité et éducation
		narentalité	d'activités pour toute la

AXES PRIORITAIRES	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
	Favoriser le lien intra-familial	L'accueil des jeunes enfants et de leurs familles pour de premières expérience du cadre collectif	LAEP « Les Moussaillons »
Cultiver le lien familial		Le partage de moments d'activités pour toute la famille	Samedis enfants-parents (mensuels, alternant multi- activités)
			Evénements familliaux (journées d'animations)
Des loisirs pour toutes les familles Favoriser l'accès aux loisirs en famille pour tou.te.s les habitant.e.s	Favoriser l'accès	Développement des pratiques collectives de loisir pour les familles avec de jeunes enfants	Atelier "De fil en aiguille" (hebdomadaire, temps d'activité et de convivialité accessible avec les touts petits)
	pour tou.te.s	Développement des liens inter-familiaux par le partage d'une expérience commune	Sorties familiales (2 à 3 fois par an)
	L'accompagnement des familles dans la réalisation de leur projet de vacances	Vacances familles	

A l'issue de ce travail collectif d'évaluation, de diagnostic et de projection de nombreuses pistes ont été ouvertes pour permettre à l'association de rester en prise avec les évolutions du territoire et des besoins et aspirations des habitant.e.s.

Cependant chaque piste engage à approfondir les réflexions qui ont été entamées : quelles sont les conditions d'une libre et égale participation des habitant.e.s aux nouveaux espaces de réflexion et d'expression autour du projet associatif ? Comment concilier l'accessibilité du processus et l'exigence de faisabilité, que ce soit dans le cadre de la réponse aux attentes institutionnelles ou tout simplement pour permettre la persistance du projet associatif ?

Au vu de l'expérimentation menée au sein de l'APJC, il semble nécessaire de valoriser, évaluer mais également questionner les effets de l'émergence d'une dimension moins formelle dans les instances de la vie du Centre Social comme de la gouvernance associative. Ces nouveaux espaces constituent indiscutablement des lieux de participation et dynamisent les fonctionnements habituels de la structure. Cependant, une vigilance doit être maintenue quant au risque de voir se creuser, avec l'accroissement de la part d'informel dans les modes de gouvernance, l'écart entre les énoncés fondateurs explicites et les pratiques implicites qui peuvent progressivement s'imposer.

Ce n'est plus seulement, ou plus nécessairement, l'origine sociale des actrices et acteurs qui est en jeu dans l'actualisation de l'identification à l'histoire locale, mais bien aussi le devenir social dans lequel ils et elles se projettent. Là se dessine la communauté d'aspirations de nature à fonder un sentiment d'appartenance pour peu qu'en soit explicitée la genèse et à la condition que soient pris en compte l'hétérogénéité des conditions matérielles d'existence et les inégalités qui persistent plus largement dans la société.

La mise en œuvre de la participation implique une démarche spécifique et régulièrement questionnée de définition des finalités poursuivies et de mise en cohérence des modalités de mise en œuvre, c'est à dire la construction sans cesse renouvelée d'un point de vue commun.

C'est bien-là le sens de la mission d'une association d'éducation populaire telle que l'APJC que de mettre au travail les outils, les pratiques et les situations de prise d'autonomie émergentes pour construire avec et pour chacun.e la plus ample marge de choix.

BUDGET GENERAL

BUDGET 2019 PRIMITIF, Exercice N+1 du 01.01.2019 au 31.12.2019

60	ACHATS	
602110	Achata Alimentation	9 500 00
602120	Foursitures d'activités	10 000 00
602130	Frain d'activités extérieures	4 000.00
602140	Frais de transport d'activités et séjour	10 000 00
602150	Prestations d'activités	22 000 00
602160	Hoborgement families jeunes Séjours	14 800.00
602170	Indomnible SVE (nouniture of finis)	30 000 00
600211	Carburante	2 000.00
606110	Enu	2 500 00
606120	Electricité et Gaz	3 500 00
606300	Fours entret.Pt équipement	2 500 00
606400	Founitures administratives	7 500.00
	Total :	118 300,00

61	SERVICES EXTERIEURS	
613200	Locations immobilières	20 000.00
613500	Locations mobilières	12 730.00
615200	Entret 8 réparat /triens immos	3 000.00
615500	Entret 8 réparat /tiess mobil.	1 500,00
615600	Maintenance	3 000,00
616100	Primes assurances-multirisques	12 000.00
616100	Documentation générale	1 000,00
618500	Frais Séminaire, conférence	5 510.00
	Total:	58 740.00

62	AUTRES SERVICES EXTERIEUR	8
621400	Personnel mis à disposition	97 300.00
622600	Honoraires	4 000.00
622700	Frais d'aute et de contentieux	50.00
623600	Catalogues et imprimés	2 000.00
623700	Publications	5 000.00
623800	Pourbeires,dons	1 000.00
624100	Transports our achats-	50.00
624900	Coursiers	200.00
625100	Voyages et déplacement	2 000.00
625650	Frais de Sagiaires/Senrice Civique	1 400.00
625653	Frais envoi Service Volontaire Européen	4.500.00
625700	Missions-Receptions	1 300.00
626100	Afranchissements	2 500.00
626300	Téléphone, télégramme, téléx	2 000.00
626310	Téléphone Ligne Ascenceur	320.00
627000	Services bonoaires & assimilés	600.00
628100	Concours divers, extisations	7 000.00
	Total:	131 220.00

70 REMUNERATIONS DES SERVICES		
708100	Participation des usagers	129 953 00
708200	Prestations GAF	103 057.00
707500	Vente de Bolssons et sandvichs	1 500.00
708200	Autres prestations CAP	11 390.00
708300	Locations diverses paraenties	6 410.00
708800	Aut.produits activités annexes	4 000 00
	Total :	256 320.00
	5.0000	

74	SUBVENT.D'EXPLOITATION	
741200	ETAT - Emplois jounes	6 000.00
741400	SUBVENTION FONCTIONNEMENT - BUF	48 000.00
744000	Subv.foestionnement-CCMM UNE	250 000.00
745200	Subvention Foest CNIA's	6 900.00
745300	Subvention CAF our Projets	32 500.00
748000	Subv.feest.DDCS 93	2 000.00
748000	Subv.feedionnement - FONUEP	8 500.00
	Total:	383 900.00

75 AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE			
754000	Cultestes et Dans		1 000.00
756000	Catications des Adhérents		13 500.00
	Te	otal :	14 500.00

77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
777000	QP subv.invest.eft.cple nisuit	20 000.00
	Total :	20 000,00

78	REPRISE S/AMORT, ET PROVISIONS		
781500	Regr. s/prov.risquee&ch.exploit	12 000.00	
789000	Report des ressources non util	18 751.00	
	Total :	30 751.00	

79	TRANSFERTS DE CHARGES	
791000	Transferts de charges	15 000 00
791010	Transfert de drurges accueil SVE	3 000 00
	Total :	18 000,00

87	7 PRODUITS CONTRIB. VOLONTAIRES		VRES
870000	Bénévolat		150 000.00
		Total:	150 000.00

LES PAVILLONS SOUS BOIS

BUDGET GENERAL

BUDGET 2019 PRIMITIF, Exercice N+1 du 01.01.2019 au 31.12.2019

63	IMPOTS,TAXES ET VERSEM.ASSIMIL		
631100	Taxon sur los salaires	1 000 00	
633300	Part.empl.format.profes.contin	6 000 00	
633310	Frais de Formation	200.00	
633320	Formation Professionnelle Continue	2 500.00	
	Total :	9 700.00	

64	CHARGES DE PERSONNEL	
641100	Salaires & appointements bruts	231 500,00
641101	Salaires Divers VIA GUSO	4 000.00
641400	Indemnités et avantages divers.	2 000.00
645100	Cotisations URSSAF	97 961.00
645200	Cotie. Mutuelle HUMMMIS	2 700.00
647500	Médesine du Travail, Pharmacie	2 900.00
647700	Titres Restaurant	7.100.00
648200	CADHOC	2 300.00
	Total:	350 461.00

65	AUTRES CHARGES GESTION COURAN		
651600	Droits D'auteurs	2 500.00	
658000	Charges diverses de Gestian Caurante	50.00	
	Total:	2 550.00	

67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
672000	Charges our ecore, artisriours	6 000.00
	Total:	6 000.00

68	DOTAT AMORTISS. ET PROVISI	ONS
681100	Dotations aux arrorts des immo.	32 000.00
689400	Engagts à réal lauby attribuée	14 500.00
	Total :	44 500.00

86	CHARGES CONTRIB. VOLONTA	NRES
862000	Personnel bénévole	150 000.00
	Total :	150 000.00

Total charges: 873471.00 Total produits: 873471.00

Exemple d'outil pour l'évaluation partagée : la grille

Il est intéressant d'utiliser cette grille lorsque l'an a pu recueille des données « abjectives » sur la réalisation des actions (cf. bilan des actions)

CRENTATION DI	ORIENTATION DU PROJET SOCIAL :						
Objectifs (Générato)	Évaluation quantitative (dounées bilans)					Ésaluation qualitative	
		+	-	-	Indicateurs	Effets non prévus	Fistes d'amélioration





Association Pavillonaise pour la Jeunesse et la Culture 23 allée étienne Dolet | 93320 Les Pavillons-sous-Bois © 2019 APJC | Toute reproduction interdite | Tous droits réservés Conception et mise en page : Angélique MACHADO - Graphiste GECS93